



Aujourd'hui



S 23 GUY LAFLEUR

Guy Lafleur, des Nordiques, a décidé de jouer une autre saison, sa dernière. «Mon corps a 38 ans, mais je me sens beaucoup plus jeune.»

A 3^{SO}

En dépit d'un budget et d'un effectif qui augmentent chaque année depuis 1985, la Sûreté du Québec est de moins en moins efficace.

E 1 FRANCE-CANADA

Les services diplomatiques français à Montréal inciteraient les gens d'affaires de leur pays à investir en Ontario plutôt qu'au Québec.

Sommaire

Annonces classées

Immobilier..... C6 à C12
marchandises..... C12, C13
emplois..... C13, C14
automobiles..... C14 à C16
propositions d'affaires..... D10

Arts et spectacles

Informations..... cahier E
horaires..... E7
Bandes dessinées..... C9
Bridge..... C11
Décès..... E6
Design / Art de vivre C1 à C5
Économie..... D1 à D10
Êtes-vous observateur?... C6
Feuilleton..... C7
Horoscope..... C8
Le monde..... B4 à B7
Loteries..... A4
Mots croisés..... C15
«Mot mystère»..... C13
Radio / Télé..... E1, E2
Têtes d'affiche..... A7

TABLOID SPORTS

Réjean Tremblay..... 6
Mots croisés..... 30

La «clause Canada» fait problème

MAURICE JANNARD
du bureau de La Presse
OTTAWA

Douze heures de négociations intenses n'ont pas permis hier aux premiers ministres de s'entendre sur une «clause Canada» qui aurait préséance sur l'article de la société distincte donné au Québec dans l'accord du lac Meech.

Toutefois, les dirigeants politiques ont déclaré qu'ils avaient fait assez de progrès et que la réunion des premiers ministres pourrait prendre fin aujourd'hui sur un résultat positif.

... mais un accord aujourd'hui est possible

Le premier ministre Brian Mulroney a dit que la journée avait été longue. «Nous avons fait du progrès», a-t-il déclaré, sans vouloir se compromettre sur le moment où la conférence pourrait prendre fin.

Interrogé sur le débat du jour, M. Mulroney a souligné: «Le gouvernement fédéral ne voit pas de conflit entre la Charte des droits et la clause de la société distincte». Il a indiqué par contre qu'il avait l'impression que beaucoup de Canadiens avaient de la difficulté à comprendre cela. L'objec-

tif, a répété le chef fédéral, est de ratifier l'accord du lac Meech.

Le premier ministre Robert Bourassa a admis que l'épineux dossier du caractère distinct du Québec avait été évoqué. Il a répété que le texte de l'accord du lac Meech n'avait pas besoin de clarifications. «Je ne veux pas de préambule», a dit M. Bourassa. Nous travaillons en vue d'établir la deuxième ronde de négociations.

M. Bourassa a ajouté qu'il percevait maintenant que la position

du Québec était mieux comprise dans le reste du Canada.

Il apparaît clair maintenant qu'après les concessions faites mardi par le Québec sur la réforme du Sénat, M. Bourassa a été cette fois-ci plus ferme sur la clause de la société distincte.

Les deux premiers ministres récalcitrants, le Terre-Neuvien Clyde Wells et le Manitobain Gary Filmon, tiennent à réduire la portée de cet article et ils proposent plutôt une clause Canada qui aurait préséance sur la société distincte. Les deux hommes ont

d'ailleurs pris le petit déjeuner ensemble hier afin de mieux coordonner leur position face à Robert Bourassa.

«Nous avons une dure bataille à livrer», a déclaré M. Filmon avant de rencontrer ses partenaires. Il a ajouté qu'il voulait un progrès important sur cette question. Après la rencontre, le dirigeant manitobain a affirmé qu'il

VOIR CLAUSE EN A 2

● B 1: Autres informations
● B 2: L'éditorial
de Claude Masson

Parizeau presse Bourassa de rentrer à Québec

GILLES NORMAND
du bureau de La Presse
QUÉBEC

Robert Bourassa s'est écrié à Ottawa, soutient l'opposition péquiste.

Jugeant que l'isolement du Québec était maintenant complet depuis le moment où le premier ministre Bourassa a consenti à un recul sur son droit de veto, le chef de l'opposition Jacques Parizeau presse le chef du gouvernement québécois de mettre fin à l'exercice et de rentrer à Québec sans plus attendre.

C'est le premier ministre de l'Ontario, David Peterson, qui a clairement signifié cet isolement du Québec, mardi, en présentant lui-même une proposition sur la formule d'amendement qui conditionnait le droit de veto du Québec à un référendum, a commenté M. Parizeau.

Ce dernier a soulevé un détail qui a échappé à plusieurs mais qui a fait ressortir un journaliste qui interrogeait M. Bourassa sur «le délai pendant lequel le droit de veto s'appliquerait». «La, le délai, on va en discuter», avait répondu, mardi soir, le premier ministre.

Le chef péquiste accuse le premier ministre d'avoir ainsi trahi le mandat ferme qu'il tenait de l'Assemblée nationale, lequel lui était dicté par la motion quasi unanime du 5 avril pour rejeter toute proposition constitutionnelle pouvant constituer un amendement ou une modification à l'accord. Il dénonce vigou-

VOIR PARIZEAU EN A 2

MONTRÉAL À L'HEURE DU GRAND PRIX

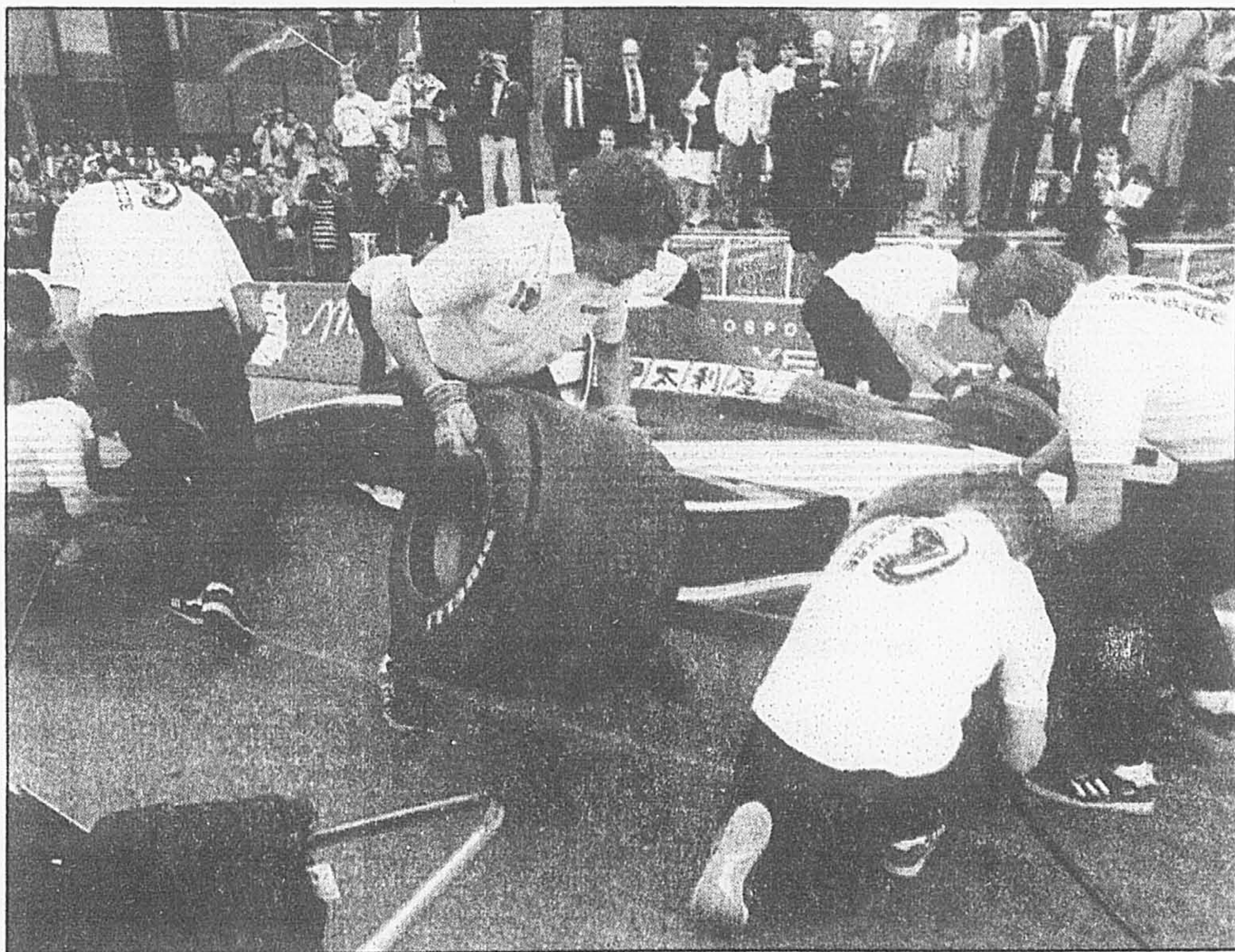


PHOTO PIERRE CÔTÉ, La Presse

Les festivités entourant le 12^e Grand Prix du Canada se sont poursuivies hier, à quatre jours de la course. Rue Sainte-Catherine, par exemple, une foule nombreuse a assisté au concours d'arrêts au puits auquel participait l'écurie Brabham. Sur l'île Notre-Dame, d'autre part, une

vague de curieux a envahi les puits de ravitaillement du Circuit Gilles-Villeneuve pour y voir gratuitement — et à la surprise des mécanos — les équipes de F.1 en grande préparation. Plus de détails dans le cahier spécial de 22 pages de la section Sports.

Au Québec, la moitié des enseignants souffrent de «détresse psychologique»

JEAN-PIERRE BONHOMME

Les enseignants du Québec vivent actuellement un moment de «détresse psychologique» extrême. Plus de 50 p. cent d'entre eux souffrent de ce malaise particulier reconnu par la médecine — un profond désarroi qui se distingue du syndrome d'épuisement professionnel ou «burn-out».

Les enseignants, bien sûr, sont atteints en grand nombre par ce fameux «burnout», cette fatigue au travail, au même titre que leurs autres collègues qui servent le public, notamment les policiers et les infirmières, mais leur sort paraît plus complexe encore puisque la «détresse» s'ajoute à leurs maux.

C'est l'indication que le Dr Daniel Dumont, psychiatre à l'Hôpital Sacré-Cœur de Montréal, a donnée hier au

cours d'une entrevue avec La Presse, après avoir analysé les données d'une étude en règle effectuée auprès des enseignants de la Rive-Sud. L'expert participait hier au V^e congrès de la Fédération internationale d'épidémiologie psychiatrique.

Le Dr Dumont a reconnu que les enseignants ont un taux déjà passablement élevé de cas d'épuisement professionnel. Son étude, a-t-il précisé, a établi que ce taux s'élève à 6,5 p. cent du corps professionnel.

Dans cet ordre d'idées, l'un de ses collègues, le Dr Yvon-Jacques Lavallée, psychiatre de l'Université de Sherbrooke, a révélé les constats d'autres études, dont la sienne, qui établissent le taux d'épuisement

VOIR DÉTRESSE EN A 2

● A 10: Et l'«anxiété généralisée»?

Le gazon pousse même dans le béton...

MARIE-CLAUDE LORTIE

— Marilyn French

Les femmes n'ont rien à gagner à conquérir le pouvoir tel qu'il existe dans nos sociétés, c'est-à-dire synonyme de contrôle et de domination.

Elles doivent plutôt chercher à obtenir le pouvoir de créer, de parler et de rebâtir leur vie pour qu'elle soit en harmonie avec la nature et les autres êtres humains, a expliqué hier l'écrivaine américaine Marilyn French dans le cadre d'un déjeuner-causerie organisée durant le sommet mondial sur les femmes et le pouvoir qui se tient cette semaine au Palais des congrès de Montréal.

Après avoir parlé pendant près d'une heure alors que les confrencières sont limitées à une demi-heure, l'auteure des *Toilettes pour femmes* a été longuement et chaleureusement applaudie par les centaines de femmes qui se sont bousculées à l'entrée de la salle pour l'entendre.

Des femmes venues de tous les coins du monde et oeuvrant dans les milieux politiques, économiques, culturels et sociaux qui discutent depuis le début de la semaine des moyens de prendre le... pouvoir.

«Il y a quelque chose de mer-



PHOTO ROBERT MAILLOUX, La Presse

Marilyn French: un hymne au plaisir de vivre

veilleusement romantico-anarchiste dans ses propos», a commenté une des nombreuses participantes, visiblement très émue, à la fin de ce long discours.

Plus tard, en conférence de presse, Mme French a expliqué qu'elle ne condamnait en rien les femmes qui tentaient de prendre le pouvoir politique et économique tel qu'il existe. «Tout ce que font les femmes est bien de toute

façon», a-t-elle dit, précisant que la solidarité des femmes devait dépasser absolument toutes les barrières idéologiques.

Mais pour Marilyn French, la vie est trop courte pour que les femmes la passent à se préoccuper d'autre chose que leur propre bonheur, leur propre équilibre. En fait, cette recherche du «plaisir» de vivre est une responsabilité.

En effet, c'est en commençant par la recherche individuelle d'une nouvelle forme de vie harmonieuse avec les êtres et la nature que les femmes réussiront à arrêter la destruction de la planète par la pollution et la guerre. Parce que les institutions où se prennent les décisions déterminant le sort du monde ne font que refléter les gens qui les composent. «Or, le plaisir, comme le pouvoir, est contagieux», dit-elle.

— Mais c'est très utopique tout ça, Mme French.

— Oui. Mais le gazon réussit à pousser à travers le béton, dit-elle avec un large sourire, d'une voix chaleureuse, sur un ton presque intimiste.

VOIR GAZON EN A 2

● A 5: Ovation pour Denise Bombardier



VERT STORE
Couture, Décor & Design

HORIZONTAUX
1" EN PVC
PORTE-PATIO
78" x 84"
39.99

Création
• INSERTION EN ALUMINIUM
• 100 COULEURS DISPONIBLES
75" x 84"
99.99

SERVICE À DOMICILE
• Installation • Réparation • Entretien

WEST LINDSAY
2100 St. Jean
461-4444

LAVAL
1000 St. Jean
461-4444

ROSEMERE
1000 St. Jean
461-4444

LAVAL
1000 St. Jean
461-4444

ST-HUBERT
1000 St. Jean
461-4444

ROSEMERE
1000 St. Jean
461-4444

Trois policiers, trois versions à l'enquête sur la mort de Leslie

SUZANNE COLPRON

■ Qui dit vrai à l'enquête publique sur la mort de Presley Leslie, ce jeune homme de race noire abattu par trois policiers le 9 avril dernier au bar Thunderdome?

Maintenant que les 22 témoins ont défilé devant le coroner Denis Boudrias, la situation est plus embrouillée que jamais. La confusion est totale.

Le sergent Daniel Pellerin affirme que Leslie a tiré un coup de feu en sa direction, puis deux autres vers les vestiaires. Son supérieur, le lieutenant Jean Chatigny, parle de deux détonations suivies d'une autre en sens opposé. Quant à l'agent Daniel Rousseau, il s'arrête à deux sans autre précision.

Pour les trois policiers, la musique s'est tue dans le bar et il fait très sombre. On n'y voit pas à trois pieds. Mais selon tous les clients et employés interrogés depuis trois jours, les plafonniers, allumés après le dernier service, jettent un éclairage cru dans la pièce. Les hauts-parleurs crachent encore de la musique.

Gaucher ou droitier? Le lieutenant Chatigny soutient que la victime braque un pistolet de la main gauche. L'agent Rousseau confirme cette version. Mais la compagne de Leslie, qui a vécu avec la victime pendant deux ans et demi, affirme qu'il est droitier.

De leur côté, les experts en pathologie et en balistique de la police ne relèvent pas ses empreintes di-

gitales. Pas plus que les résidus de poudre dans une ou l'autre de ses mains.

Quelques faits au moins sont clairs. Les trois policiers cités à l'enquête ont ouvert le feu sur Leslie. Croyant la vie du lieutenant Chatigny en danger, l'agent Rousseau tire les deux premiers coups. La victime pivote sur elle-même et fait face au sergent Pellerin, qui l'atteint à la poitrine à deux reprises. Enfin, le lieutenant Chatigny dégage son arme et tire quatre coups.

Aucun avertissement

Deux des trois policiers se trouvent à moins d'un pied de distance de la victime au moment de la fusillade. Mais ni l'agent Rou-

seau, ni le sergent Pellerin, ni le lieutenant Chatigny n'ouvrent la bouche. Pas un mot d'avertissement avant de tirer sur la victime.

Ces policiers possèdent de cinq à 17 ans d'expérience. Par le passé, ils ont maintes fois été appelés à se rendre au Thunderdome pour répondre à des appels de bagarre. Ils connaissent parfaitement les lieux. Ils pourraient y circuler les yeux fermés.

Un pistolet de calibre .32 a été retrouvé sur la quatrième marche de l'escalier menant à la sortie de l'établissement. Il contenait huit balles, sept dans le chargeur et une autre dans le canon. Le sergent Pellerin a vu l'arme dans les marches quelques secondes après la fusillade.

Mais c'est le policier Ed Graveley qui l'a récupéré un peu plus tard pour les fins de l'expertise en balistique. Vers 5 h du matin, ce même agent a prévenu les ambulanciers d'Urgences Santé en constatant qu'un portier du Thunderdome, Patrick Thompson, avait été blessé par balle à la cuisse gauche.

Ce témoin pourrait être entendu ce matin par le coroner Boudrias. Il avait fait une déclaration aux policiers peu de temps après l'événement, le 9 avril. Jeudi dernier, un agent de la Sûreté du Québec a déposé un sub poena dans sa boîte aux lettres. Thompson aurait dû se présenter en cour pour donner sa version des faits.

Aussi le coroner Denis Boudrias a-t-il émis un mandat d'ar-

restation hier pour le forcer à se présenter au Palais de justice de Montréal ce matin. L'avocat de la famille de la victime, Me Joseph Silver, aurait souhaité faire entendre d'autres témoins, mais ses arguments n'ont pas convaincu le coroner.

«Tout ce que j'ai entendu ici me permet de croire que la mort de Presley Leslie aurait pu être évitée, a déclaré Me Silver. Les deux officiers qui se trouvaient près de lui auraient pu le maîtriser.»

Le coroner Boudrias a assuré qu'il prendrait ces remarques en considération au moment de rédiger son rapport. Il a ajouté qu'il pourrait suggérer au Procureur général du Québec de se pencher attentivement sur ce dossier.

SUITE DE LA UNE

CLAUDE

La «clause Canada» fait problème

voulait des changements et qu'il attendait d'avoir des garanties afin que les modifications soient implantées rapidement.

De son côté, M. Wells a affirmé qu'il attendait de voir tous les éléments de l'accord avant d'accepter une partie d'entente: «À la fin, il faudra un accord complet». Il a aussi précisé qu'il n'avait pas obtenu toutes les garanties exigées sur un calendrier des changements à l'accord de 1987, qu'il souhaite voir écrit dans une déclaration politique.

Sans assurance formelle de la part des autres premiers ministres, Terre-Neuve ne soumettra pas le projet constitutionnel à son Assemblée législative. Il semble quand même que ce dernier soit prêt à faire un compromis. «Nous sommes plus près d'un marché conclu», a dit M. Wells après la réunion, mais il veut qu'on rassure les Canadiens qui ont des inquiétudes concernant la Charte.

En fin de soirée, des hauts fonctionnaires fédéraux ont précisé que les garanties fournies au Manitoba et Terre-Neuve pourraient prendre la forme de plusieurs véhicules: une déclaration politique qui n'aurait cependant pas de valeur juridique, une résolution du Parlement fédéral ou des ententes bilatérales entre Ottawa et une province.

La clause Canada vise à inclure dans la caractéristique fondamentale du pays un aspect pour tenir compte des autochtones et des groupes multiculturels. Les deux opposants veulent aussi que la Charte des droits ait préséance sur le caractère distinct du Québec.

Le premier ministre de l'Ontario, David Peterson, confirmait qu'un des points d'achoppement majeurs demeurerait à la suite de l'exigence des deux récalcitrants d'inclure la clause Canada dans l'accord du lac Meech, une condition pour qu'elles ratifient l'entente d'ici le 23 juin.

«Nous avons discuté de la clause Canada et de la société distincte», a dit M. Peterson. Je crois que l'accord du lac Meech devrait être respecté. Le dirigeant ontarien a ajouté qu'il acceptait le caractère distinct du Québec comme beaucoup de ses collègues.

Il est optimiste, toutefois, sur l'issue finale du débat. «Je commence à voir la lumière au bout du tunnel même si nous ne sommes pas rendus là». Le premier ministre du Nouveau-Brunswick, Frank McKenna, a bien résumé le dilemme quand il a affirmé: «C'est une question très délicate

car personne ne veut avoir l'air du perdant».

Le premier ministre de la Colombie-Britannique, Bill Vander Zalm, a affirmé que la réunion se terminerait vraisemblablement aujourd'hui. «Je n'ai pas réservé de chambre d'hôtel pour demain (ce) soir», a-t-il dit. Robert Bourassa a indiqué également que la réunion s'achèverait peut-être aujourd'hui. □

PARIZEAU

Parizeau presse Bourassa de rentrer à Québec

reusement l'attitude persistante de M. Bourassa à faire en sorte que l'Assemblée nationale ne soit nullement informée de l'évolution du dossier constitutionnel.

Selon le chef du Parti québécois, le gouvernement du Québec est effectivement engagé dans des discussions de fond, se livrant à ce qu'il avait toujours dit qu'il ne ferait pas.

«Il négocie sur le fond à la fois de l'accord du lac Meech et d'un certain nombre de dispositions. Nous sommes sortis, depuis mardi, d'une simple discussion d'agenda de la deuxième ronde», a soutenu M. Parizeau en conférence de presse, peu après avoir échoué dans sa tentative d'amener la vice-première ministre, Lise Bacon, à faire le point sur l'évolution de la rencontre constitutionnelle.

«J'ai moi-même parlé au premier ministre et je dois dire que le Québec n'a accepté aucune entente, aucune proposition. Évidemment, il y a plusieurs hypothèses de travail qui circulent et je pense qu'il n'y a rien de définitif; on n'a qu'à voir les journaux.

«Il faut tout de même briser une impasse. Je pense que les gens ne peuvent pas résider en permanence à Ottawa; il faudra que l'impasse soit brisée. Mais, jamais le Québec ne sacrifiera son droit de veto et Meech sera ratifié tel quel; il me semble que c'est très clair», s'est bornée à répondre avec aplomb Mme Bacon, refusant d'entrer dans les détails.

Tandis que les premiers ministres du Canada et de certaines autres provinces, comme l'Ontario et le Manitoba, ont invité les chefs d'opposition à se rendre au Centre des conférences, où il leur arrive même de les consulter, le chef de l'opposition du Québec, lui, doit se contenter de ce qu'il lit dans les journaux et de ce qu'il voit et entend à la télévision. M. Parizeau a bien tenté, mardi après-midi, de contacter Robert Bourassa, pour lui dire ses préoccupations et sa disponibilité mais,



D'humeur optimiste, le premier ministre Robert Bourassa lève sept doigts pour indiquer le nombre de premiers ministres provinciaux qui l'appuyaient hier à la conférence d'Ottawa. Terre-Neuve et le Manitoba maintenaient toujours hier leurs réserves à la ratification de l'Accord du lac Meech.

hier après-midi, il n'avait toujours pas eu de retour d'appel.

«C'est toute une porte que Robert Bourassa a ouverte mardi. Je ne vois pas bien comment il pourra la refermer», s'inquiète M. Parizeau selon qui, en acceptant de discuter du Sénat comme il l'a fait, le premier ministre a accepté de rouvrir l'accord du lac Meech.

«C'est un amendement à Meech dont ils ont discuté. S'il accepte de discuter d'un amendement à Meech, pourquoi pas tous les autres paragraphes?»

Le premier ministre du Québec n'avait qu'une ligne de «défense» possible, soit le refus de discuter du fond du Lac Meech, enchaînant-il.

Même si le premier ministre Bourassa n'a fait état que de «discussions sur la base d'hypothèses de travail», selon les délégations fédérale, de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick, le Québec aurait accepté de faire chapeauter la clause de société distincte d'un préambule réaffirmant les droits à l'égalité de tous les Canadiens. Cette mention, estime-t-on, confirmera officiellement la primauté de la Charte des droits et des libertés sur la clause de la société distincte.

Précisant qu'il y allait de l'intérêt fondamental des Québécois, Jacques Parizeau a dit qu'il était urgent que le premier ministre informe les Québécois de l'allure des négociations.

Selon lui, M. Bourassa n'a pas de mandat pour prendre part à des négociations sur le Sénat, qui constitue une disposition intégrale de l'accord, dans une deuxième ronde.

Pour l'opposition péquiste, consentir à ce que la représentation des provinces de l'Ouest et des Maritimes soit automatiquement augmentée au détriment du poids politique du Québec constitue bel et bien un recul quant au droit de veto du Québec. Cela équivaldrait pour le Québec à renoncer à l'exercice de son droit de veto sur un des aspects fondamentaux de la réforme du Sénat réclamée par les autres provinces, juge-t-on.

«Mais quand a-t-on discuté de cela à l'Assemblée nationale? de s'interroger M. Parizeau. Le Sénat, il y a beaucoup de choses qu'on peut faire avec. On peut l'abolir, par exemple. Mais il faut

auparavant décider de ce qu'on veut en faire», de commenter M. Parizeau.

De son côté, le porte-parole du Parti Égalité, Robert Libman, continue d'espérer «un peu de compromis de M. Bourassa relativement à la clause de la société distincte».

«Nous souhaitons, précise M. Libman, que M. Bourassa reconnaisse, dans une déclaration parallèle, que la clause de société distincte n'a pas d'effets négatifs sur la Charte.»

«Notre position concernant le Sénat a toujours favorisé un droit de veto pour le Québec. Le fait qu'il y ait déblocage sur le Sénat, c'est un bon signe, mais on espère surtout qu'il se passe quelque chose avec la notion de société distincte», a commenté le député de D'Arcy McGee. □

GAZON

Le gazon pousse même dans le béton

Selon Mme French, l'origine de la recherche du pouvoir-dominance par les hommes provient d'un phénomène naturel bien précis. «Ils ont un organe qui se lève et qui se baisse sans qu'ils le contrôlent. En outre, ils ne sont jamais sûrs que l'enfant est bien leur. C'est de là que vient leur besoin fondamental de contrôler. Les femmes, elles, n'ont pas les mêmes problèmes.»

L'avortement

Interrogée en conférence de presse par une Québécoise sur les moyens à prendre pour stopper l'adoption de la loi canadienne recriminant l'avortement, Mme French a affirmé un air complètement découragé. Elle n'était pas complètement au courant. «Ça ne m'étonne pas. C'est typique. Dès que les femmes obtiennent une forme d'indépendance, on fait tout pour la leur enlever. Sortez, manifestez», a-t-elle lancé.

Selon Mme French, les mouvements de renouveau chrétien américains sont fondamentalement motivés par ce besoin d'ôter aux femmes l'indépendance qu'elles ont conquise. «Personne ne le dit, ils appellent ça le retour vers la famille, la vertu.»

Mme French écrit actuellement un livre sur l'histoire des femmes dans le monde entier qui sera intitulé *From Eve to Dawn*, (*D'Eve jusqu'à l'aube*). Ses recherches lui ont permis de constater que durant 3,5 millions d'années, les humains ont vécu selon un modèle d'organisation sociale «matriarcale», où les femmes occupaient un rôle central, où les relations interpersonnelles étaient émotives et pratiques, non politiques. Mme French précise que ce système est très différent de la matriarchie, un type d'organisation qui n'a jamais existé, dit-elle. «Parce que 'archie' veut dire domination. Les femmes préfèrent l'amour et l'affection».

— Prênez-vous un retour à cette forme d'organisation?

— Je ne crois pas que cela soit possible... Le pouvoir existe. On ne peut l'effacer. Mais on peut arrêter de le vénérer. □

DÉTRESSE

Au Québec, la moitié des enseignants souffrent de «détresse psychologique»

professionnel» des policiers et des infirmières psychiatriques. Celui-ci se situe, comme pour les enseignants, «entre 5 et 10 p. cent» de l'ensemble de ces corps. L'épuisement professionnel réduit la productivité au travail de quelque 50 p. cent.

Mais c'est au titre de la «détresse psychologique» proprement dite que le Dr Dumont a distingué la profession d'enseignant. Ce malaise particulier, a-t-il dit, atteint 52 p. cent des membres de cette profession; cela, selon lui, est «énorme et inquiétant».

Il a expliqué que ce constat a été fait au cours d'une étude effectuée depuis 1985 par questionnaire auprès des 166 enseignants de la commission scolaire Lignery, en Montérégie, et auquel 581 enseignants de 38 écoles ont répondu. Ce test épistémologique concernant la «détresse psychologique» a été fait selon l'échelle Ilfeld de 1976.

Le médecin a fait remarquer qu'en comparaison, la récente enquête du gouvernement du Québec sur la santé nationale montre que moins de 20 p. cent de la population générale pouvait se trouver dans la catégorie de la «détresse».

Laplaine: cadavre d'un homme dans le coffre arrière d'une Jeep

■ Le corps d'un homme assassiné a été découvert vers 19 h hier dans un bois situé près de la montée Major, à Laplaine.

C'est un cavalier qui a trouvé le cadavre. Il était dans le coffre arrière d'un véhicule tout terrain de marque Jeep Cherokee. L'homme aurait entre 20 et 30 ans. Un autopsie sera pratiquée aujourd'hui pour déterminer la cause de la mort.

Les agents de l'Unité des crimes contre la personne de la Sûreté du Québec ont ouvert une enquête.

Où donner de son sang

■ Aujourd'hui, la Croix-Rouge attend les donneurs aux endroits suivants:

- à Montréal: Centre permanent de la Croix-Rouge, 3131 est, rue Sherbrooke, de 9 h à 20 h;
- à Montréal: Gouvernement du Québec, hall d'entrée, 255 est, boul. Crémazie, de 9 h 30 à 15 h;
- à Saint-Vincent-de-Paul (Laval): Club Optimiste, Lalonde Chevrolet Oldsmobile, 4411, boul. de la Concorde, de 10 h à 20 h 30;
- à Mascouche: parrainée par le Club Optimiste, Carrefour Mascouche, 3113, rue Mascouche, de 14 h 30 à 20 h 30;
- à Sorel: Collecte du maire, en collaboration avec les Filles d'Isabelle et les pompiers de Sorel, Centre commercial Les Promenades, 450, boul. Poliquin, de 14 h à 20 h.

Tirage d'hier									
Le Lotto 6/49	2	9	16	22	34	40	(14)		
E-X-T-R-A	4	7	1	8	0	0			

La Quotidienne	à trois chiffres	864
Tirage d'hier	à quatre chiffres	4050

ABONNEMENT	285-6911	ANNONCES CLASSEES	
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 à 18h.		Commandes ou corrections lundi au vendredi de 8h à 17h.	285-7111
REDACTION	285-7070	GRANDES ANNONCES	
PROMOTION	285-7100	Détailants	285-7202
COMPTABILITE		National, Tele-Presse	285-7306
Grandes annonces	285-6892	Vacances, Voyages	285-7265
Annonces classées	285-6900	Carrières et professions, nominations	285-7320

La Presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, L.T.E.E., 7 rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe» — Enregistrement: numéro 1400. Port de retour garanti. (USP5003692) Champlain N.Y. 12919-1518.

RENSEIGNEMENTS 285-7272



JEUDI
7 JUIN 1990

23-4-01

À GAGNER, CHAQUE JOUR, 5 PAIRES DE BILLETS POUR LE SPECTACLE

LEMIRE FAIT L'HUMOUR



À LA PLACE DES ARTS DU 10 AU 21 JUILLET 1990

Réservation: 842-2112
Admission: 522-1245

Tous les matins, du lundi au vendredi, écoutez CJMS 128 à 8 h 44 pour tous les détails du concours et découvrez l'humour de Daniel Lemire dans nos annonces classées.

La Presse **CJMS 128**

La SQ de moins en moins efficace malgré ses effectifs accrus

ANDRÉ CÉDILLOT

■ La Sûreté du Québec est de moins en moins efficace, même si ses budgets et ses effectifs augmentent d'année en année depuis 1985.

C'est ce qui ressort du rapport d'activité pour l'année 89 que la Sûreté du Québec a rendu public hier. Bien que le document émane du directeur Robert Lavigne, le service des affaires publiques de la SQ a refusé de commenter le rapport.

Ainsi, apprend-t-on, que les dépenses de ce corps de police ont augmenté de près de 70 p. cent depuis cinq ans, passant de 328 millions \$ en 1985 à 471 \$ en 1989. Les émoluments et le régime de retraite des policiers comptent pour 82 p. cent du dernier budget de la SQ.

Parallèlement, pendant que le nombre de policiers passait de 4248 à 4360 au cours de ces cinq années, les infractions criminelles étaient en hausse de presque 12 p. cent — on en a enregistré 66,629 l'an passé —, cependant que le taux de solution n'a jamais été si bas, à 43,6 p. cent!

Le tiers environ des crimes qui ont été signalés à la SQ l'an passé étaient des cambriolages dans les maisons et les commerces ou des vols de véhicules. Les policiers provinciaux ont éclairci seulement 26,5 p. cent de ces crimes. Il s'agit là de leur pire performance depuis 1985.

Le nombre de crimes violents a par contre augmenté de 1,9 p. au cours des deux dernières années, passant de 6,460 à 6,575. Cette hausse est principalement due au fait qu'on a enregistré 491 vols qualifiés, soit 156 de plus qu'en

1988. Bon an mal an, la SQ résout plus de 80 p. cent de ces crimes.

En 1989, la Sûreté du Québec a par ailleurs effectué pas moins de 4,668 saisies de drogues, comparativement à 3885 l'année précédente. Plus de 3000 personnes ont été arrêtées. Quelque 500 d'entre elles approvisionnaient des écoles ou des entreprises commerciales. On estime la valeur des drogues confisquées à plus de 70 millions \$.

À l'aide de ses ordinateurs, la SQ a pu fournir les données suivantes: le trafiquant est généralement un homme de 18 à 29 ans, de race blanche, qui se fait généralement épingle à sa résidence. Ceux qui sont appréhendés en milieu scolaire font habituellement le commerce de marijuana et de haschisch. La majorité (65 p. cent) sont des mineurs; le groupe des 17 ans compte pour presque la moitié d'entre eux.

Quant aux consommateurs, ils sont également âgés de 18 à 29 ans. Plus souvent qu'autrement, ils sont arrêtés sur la voie publique ou dans des maisons privées. Un sur dix seulement se fait prendre dans un établissement licencié.

Sur le plan de la sécurité routière, la SQ a émis un peu moins de contraventions et avis de 48 heures qu'en 1988, soit 921,356 comparativement à 926,007. Parallèlement, le nombre d'accidents de la route a augmenté de 8,2 p. cent (65,496 par rapport à 60 539). Huit accidents sur dix ne font que des dommages matériels.

Cette hausse, précise-t-on dans le rapport, s'explique surtout par l'achaland croissant sur les routes. Le nombre de plus en plus grand d'automobilistes qui contestent les contraventions force

aussi les patrouilleurs à passer beaucoup de temps devant les tribunaux. Ceux-ci ne peuvent non plus assurer une surveillance efficace lorsqu'ils sont plus souvent appelés sur des scènes d'accidents.

Pour le reste, toujours d'après le rapport du directeur de la SQ, il semble que l'augmentation des tâches et le vieillissement des troupes soient à l'origine de la piètre performance de son service au cours des dernières années. «A titre d'exemple, 178 policiers ont pris leur retraite en 1989, il s'agit d'une perte d'expérience à laquelle il faut compenser par l'embauche et la formation de la relève», soutient le directeur Robert Lavigne. Il précise que 226 cadets ont fait leur entrée l'an passé. De 1982 à 1986, a-t-on appris, aucun policier recruté n'a été embauché.

Par ailleurs, depuis 1984, ce sont les policiers de la SQ qui ont

la responsabilité de la surveillance du transport routier, de la vérification des permis d'alcool dans les établissements licenciés, de la sécurité nautique et, depuis peu, de contrôler la circulation sur les ponts Champlain et Jacques-Cartier.

A cela s'ajoute les quelque 9000 demandes d'appels à l'aide que font les municipalités qui ont délaissé certaines tâches policières ou, pis encore, abolit purement et simplement leur corps de police. Ils interviennent aussi de plus en plus souvent — et en grande force, pourrait-on ajouter — lors de catastrophes écologiques (Saint-Basile-le-Grand, Saint-Amable, etc.).

Tout compte fait, comme le veut un dépliant intitulé «La Sûreté du Québec et la décennie 80», ce corps de police a réussi «à faire plus avec moins». A en croire les résultats de 1989, on aurait toutefois dû ajouter... «avec moins de qualité».

Accusé de meurtre, Bernard Blanchard, soulagé, se confesse

Il avait décroché un emploi d'agent de sécurité après avoir commis le hold-up qui a mal tourné

JEAN-PAUL CHARBONNEAU
JOLLETTE

■ «C'est pour payer notre loyer et pour manger que j'ai décidé d'aller commettre un hold-up. Jamais je n'ai voulu tuer. Il est vrai que je me piquais à cette époque, mais je pouvais m'en passer. Après sa mort, j'ai tenté de me suicider à deux reprises. Depuis ce temps, je n'ai jamais pris un cent à personne, ma réhabilitation, je l'ai faite. Aujourd'hui, je me sens soulagé, libre à l'intérieur de moi, et je demande pardon à la famille Lavoie.»

C'est en tenant solidement la main droite de sa nouvelle compagne et en cherchant souvent ses mots que Bernard Blanchard, 33 ans, a raconté son histoire hier à *La Presse*, dans le bureau de son avocat, Me Michel Dugas, à Joliette. A la fin de l'entrevue, c'est une main moite que nous avons serrée avant de prendre congé.

À la suite d'une dénonciation, il a été arrêté le 5 avril dernier; il a repris sa liberté sous cautionnement mardi. Dans une déclaration aux policiers, il raconte la soirée du 20 décembre 1982 dans un dépanneur du boulevard Laurentien. Il est accusé de meurtre au deuxième degré. «Si je n'avais pas été arrêté, jamais je n'aurais été raconté mon histoire aux policiers», dit-il.

Blanchard soutient que la mort de Claude Lavoie est accidentelle. «Après avoir tiré un coup de feu dans un mur du dépanneur pour lui montrer qu'il s'agissait d'un véritable revolver, quelque chose est tombé du barillet. Quand le caissier (Claude Lavoie) a fait un geste brusque, j'ai pointé l'arme et le coup est parti. J'ai pris panique, je me suis sauvé sans rien prendre. Une fois à l'extérieur, j'ai voulu me tirer une balle dans la tête, le coup n'est pas parti.»

Blanchard explique que quelques minutes après le drame, une fois chez lui, il a pris sa carabine de calibre .303 dans le but de se tirer une balle dans la tête. Son amie lui a parlé et l'a convaincu de ne rien faire. Après avoir appris ce qui venait de se passer, elle l'a quitté. A cette époque, il était membre d'un club de tir.



Bernard Blanchard avec sa nouvelle compagne Denise.

C'est par la suite qu'il s'est trouvé un emploi dans une agence de sécurité, où il a travaillé souvent armé. Longtemps, il a été affecté à la surveillance de transferts d'importantes sommes d'argent. Lors de son arrestation, il travaillait pour Northern Telecom. Il a quitté son emploi d'agent de sécurité parce qu'il avait trouvé un travail plus payant.

Bar de danseuses nues

Élevé dans une famille de huit enfants à Joliette, Bernard Blanchard s'est ouvert un bar de dan-

seuses nues à Crabtree. Les affaires ont mal tourné et il a fait une faillite personnelle. Il consommait de la drogue et il se piquait à l'héroïne, à la morphine et à la cocaïne.

N'ayant plus un sou, il a quitté sa région natale pour aller s'établir avec sa concubine dans le quartier Cartierville. Il recevait 288 \$ par mois du Bien-être social par mois et payait un loyer mensuel de 283 \$.

«Nous traversons à ce moment une crise dans le secteur du travail. Je n'avais pas d'argent pour manger, nous en avons mangé,

des sandwiches au Paris pâté. Ça ne pouvait plus durer et j'ai alors décidé d'aller commettre un hold-up.»

Durant huit ans, il a vécu avec ce secret. Seuls un copain et l'un de ses frères étaient au courant du drame. «J'en ai eu des cauchemars», lance-t-il en sirotant nerveusement un tasse de café.

Denise, la femme avec qui il partage sa vie depuis trois ans, ne savait rien. Elle l'a appris quand Bernard Blanchard lui a téléphoné pour l'informer de son arrestation. Deux jours plus tard, le couple devait aménager dans un nou-

veau logement à Terrebonne, avec chacun leurs deux enfants.

«Ce fut un choc terrible; je ne le croyais pas. Ce n'est pas un meurtrier. Mes enfants l'aiment beaucoup. Cette affaire nous a rapprochés», mentionne Denise.

Bernard Blanchard, qui ne consomme plus de drogue depuis des années, sait qu'il jouit d'une liberté temporaire qui lui sera probablement enlevée en septembre ou octobre prochain à la suite de son procès. «Ça ne me dérange pas, je suis soulagé. J'ai confiance dans l'avenir. Déjà, on m'a offert du travail», a-t-il conclu.

PHOTO ANDREW TAYLOR, La Presse

Les ennuis d'un homme tracassé par un mystérieux homonyme

LUCIE CÔTÉ

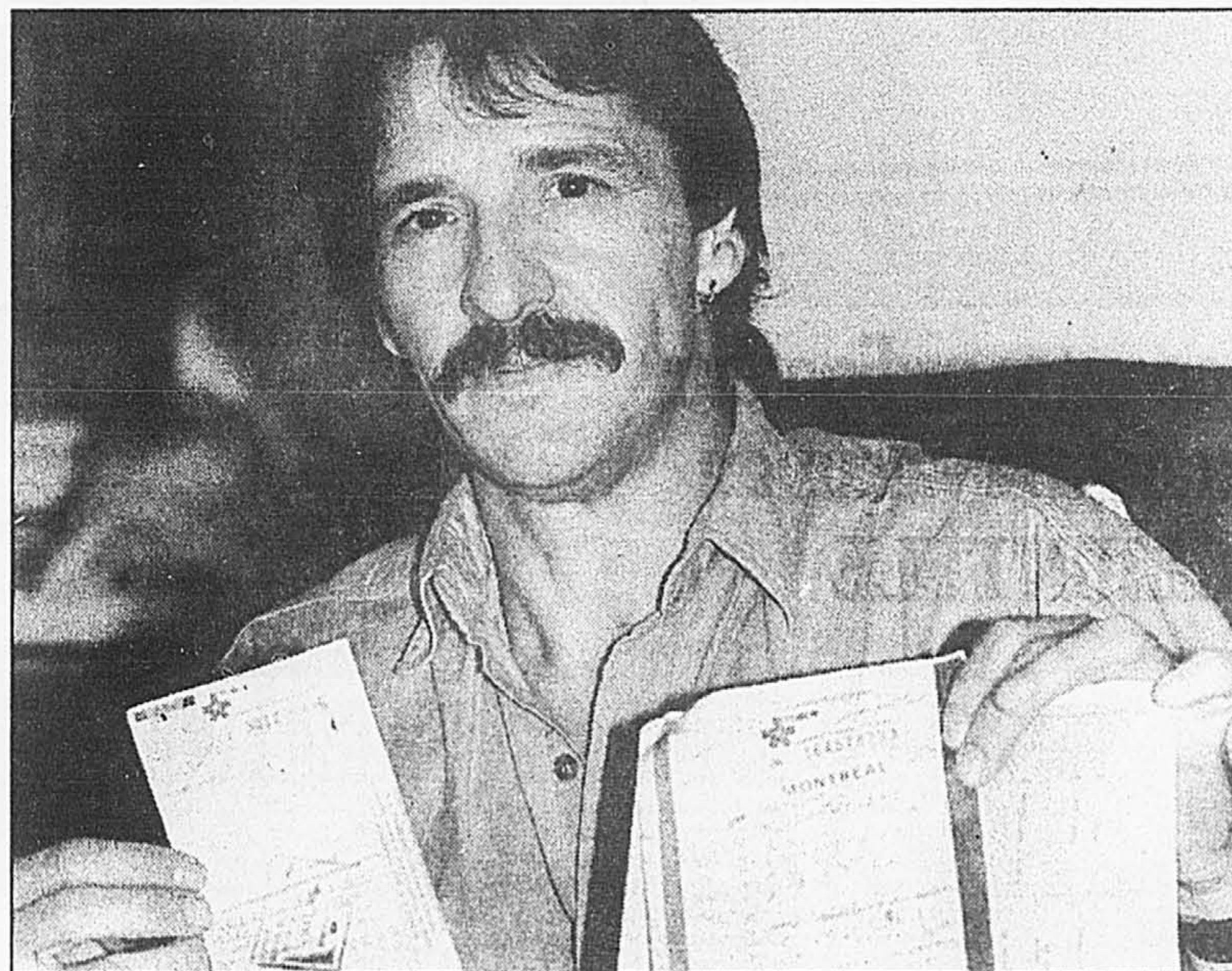
■ Réjean de Longue Épée a la désagréable impression, depuis quelques années, de posséder un double maléfique qui lui attire des ennuis de plus en plus graves.

Le mois dernier, sa voiture a été saisie par un huissier qui lui réclame plus de 450 \$ pour contraventions impayées. Selon M. de Longue Épée, un inconnu possède un permis de conduire qui porte sa date de naissance et son nom, extrêmement rare ici. S'il s'agit d'une coïncidence, M. de Longue Épée la trouve troublante.

Il explique toutefois qu'il a déjà travaillé en Alberta au début des années 80. En revenant au Québec, il laisse temporairement derrière lui, chez un ami, une bonne partie de ses biens. Cet ami devant quitter à son tour la province, une de leurs connaissances offre de s'occuper de l'entreposage des meubles. Il en profitera plutôt, raconte M. de Longue Épée, pour vendre ses possessions, et même deux fois plutôt qu'une.

M. de Longue Épée croit que parmi ses affaires volées se trouvait une copie de son permis de conduire albertain, valide jusqu'en 1985. Il sait, par la Régie de l'assurance-automobile du Québec (RAAQ), que son homonyme a demandé à trois reprises des doubles de son permis de conduire.

L'une des contraventions qui n'a pas été réglée porte effectivement le numéro de ce permis, pourtant déjà périmé au moment de la contravention, en 1986. De plus, le second M. de Longue Épée ne possède qu'une des deux



Réjean de Longue Épée exhibe les contraventions impayées.

parties du permis albertain. Le vrai Réjean montre alors la carte d'identité, qu'il a toujours en sa possession et qui doit obligatoirement accompagner le document écrit. Le policier qui a remis la contravention n'a pas relevé l'anomalie.

Vérification faite, le numéro de la plaque minéralogique indiquée sur les contraventions correspond

bien à un M. Réjean de Longue Épée, domicilié au 1680 rue principale à Granby, un parc de maisons mobiles. Aujourd'hui, l'homme, qui possédait une Buick Century 1975 et qui a emprunté l'identité de M. de Longue Épée n'habite plus là.

M. Sorel, le propriétaire du camping Tropicana, où se trouve

le parc, et M. Robitaille, le preposé, se rappellent l'homme qui a loué chez eux une maison mobile pendant quelques mois. Un homme dans la trentaine, grand, maigre, aux cheveux noirs, «frisé comme un mouton», et aux yeux bleus. Il ne ressemble pas du tout à l'autre Réjean de Longue Épée qui leur a rendu visite le mois dernier, pour essayer de démêler l'imbroglio.

M. Robitaille assure que l'homme habite toujours dans la région, à L'Ange Gardien ou à Saint-Alphonse de Granby. Il achète et vend des appareils radio et fait affaire avec un petit commerce, Le Marché noir, tout près de là. La propriétaire, Mme Cloutier, connaît effectivement un nommé Réjean de Longue Épée, et la description qu'elle en fait correspond à celle de ses voisins. L'homme aux cheveux frisés et aux yeux bleus était d'ailleurs l'ami de son mari, aujourd'hui décédé. Elle ignore où il habite, mais signale qu'il passe de temps à autre à son magasin.

Avant que l'incident prenne de telles proportions, Réjean de Longue Épée avait déjà signalé quelques erreurs à la RAAQ. Il a reçu les enregistrements de voitures qu'il ne possédait pas. Son nouveau permis de conduire, renouvelé lors de son déménagement à Magog indiquait des yeux bleus (les siens sont bruns) et une taille supérieure à la sienne. Les employés de la RAAQ l'ont assuré qu'elles corrigeraient l'erreur, mais l'ordinateur semble s'obstiner à faire réapparaître des détails qui ne le concernent pas.

M. de Longue Épée écoperait donc à la place de l'autre homme. Il a essayé de se faire entendre à la Cour municipale de Montréal. En croyant naïvement avoir obtenu un rendez-vous pour discuter avec un juge, il se retrouve en Cour pour apprendre qu'il devra comparaître le 10 octobre prochain, à cause de ces contraventions. Même si l'huissier et les policiers ont déjà admis que quelque chose cloche dans cette histoire.

La bûche fatale aurait été lancée sous l'effet de la drogue

JEAN-PAUL CHARBONNEAU
SAINT-JÉRÔME

■ Les deux individus de 19 ans qui auraient lancé du haut d'un viaduc de l'autoroute des Laurentides une bûche et un haut-parleur dans le pare-brise d'une automobile, blessant grièvement l'un de ses occupants âgé de 16 ans, auraient été sous l'effet de la drogue et leur acte ne serait pas le résultat d'un geste isolé.

Hier matin, Me Guy Villemure, représentant de la Couronne, a demandé au juge Roger Lagarde, de la Cour du Québec, que Martin Brisebois et Dany Marquis demeurent en cellule jusqu'à au moins cet après-midi, moment de l'audition de leur requête de mise en liberté sous caution. Me Villemure va s'objecter à ce que les deux suspects reprennent leur liberté en attendant leur procès. Accusés de négligence criminelle, ils sont représentés par Me Jean-René Maranda qui ne s'est pas opposé à la remise de la requête.

Devant le juge Lagarde, au Palais de justice de Saint-Jérôme, Brisebois et Marquis étaient menottés l'un à l'autre et ils portaient tous deux un t-shirt noir. Ils sont demeurés assis pendant les quelques minutes qu'ont duré les discussions à leur sujet.

Cette remise a, semble-t-il, été demandée afin de permettre aux policiers de l'escouade des crimes contre la personne de la Sûreté du Québec de vérifier certaines informations.

Les policiers veulent savoir si Brisebois et Marquis, qui partagent un appartement à Sainte-Thérèse, n'auraient pas dans le passé posé d'autres actes semblables. Une autre information veut que ces deux individus auraient eu l'intention d'aller lancer des objets semblables d'un viaduc d'une voie rapide très achalandée dans la région de Montréal.

Dans Sainte-Thérèse, les deux suspects sont passablement connus. Ils aiment notamment faire du bruit avec leur voiture lorsqu'ils démarrent. L'un d'eux serait en liberté conditionnelle.

Il était 23h environ, vendredi, environ quand la bûche et le haut-parleur ont été lancés du haut du viaduc du chemin Notre-Dame, à la hauteur de Blainville.

La bûche, après avoir fait voler le pare-brise en éclats, a donné contre le volant pour aller choir sur la banquette arrière, tandis qu'une partie du haut-parleur a frappé de plein fouet Jocelyn Proulx qui prenait place à côté du conducteur, Claude Larmarche. Ce dernier n'a pas été blessé.

L'enquête a d'abord été amorcée par les membres du détachement de Saint-Eustache de la SQ mais, devant la gravité de l'état du blessé, elle a été confiée à l'unité des crimes contre la personne. C'est après avoir interrogé plusieurs personnes que les policiers se sont rendus, mardi soir, appréhender les deux suspects. D'autres jeunes gens, dont des mineurs, ont aussi été conduits au poste de police mais aucune accusation n'a encore été portée contre eux.

L'état de santé de Jocelyn Proulx demeure toujours très critique, les médecins ne pouvant se prononcer sur ses chances de survie.

PHOTO JEAN GOUPI, La Presse

Les Espagnols offrent une triomphale démonstration de leur savoir-faire

GEORGE LAMON

Une triomphale démonstration qu'ont présentée les Espagnols, hier soir à La Ronde! L'apothéose de la finale au son de la 9e Symphonie de Beethoven, a arraché des cris de ravissement de la foule littéralement en extase devant tant d'embrasement et de puissance.

Les Espagnols sont maintenant bien connus chez nous. Chacun de leur spectacle a conquis le cœur du public montréalais, même s'ils n'ont pas toujours été choisis par le jury.

En retour, les artificiers de Pirotecnica Caballer le leur rendent bien. Encore cette année, ils ont cherché à reculer les limites de leur savoir-faire pyrotechnique par un feu imposant et éblouissant, un feu à leur mesure.

Depuis 16 heures, nos Espagnols étaient prêts - plus de 6 000 pièces pyrotechniques soigneusement alignées - à répondre aux attentes du public.

Pour leur troisième participation à ce concours d'art pyrotechnique de Montréal nos fiers Ibériques avaient, comme toujours,

misé sur la puissance, la hauteur et la luminosité. Le rythme de chaque morceau de musique, nettement démarqué, donnait vraiment le goût d'entrer dans la danse. Une « Rhapsodie de feu » à la mesure de leur fougue et de leur débordement digne de ces bruyantes fiestas espagnoles. Ainsi La Revoltosa de Chapi, sur ses airs folichons, alliés à toute une gamme de tons et de hauteurs: des bombes aquatiques aux fontaines en passant par les gerbes, a été particulièrement réussie et appréciée du public. Celui-ci trouvait dans cet art de la pyrotechnie, sa véritable quintessence.

La foule sereine et décontractée était là attendant les marrons d'envoi sur un thème musical de Michel Deloir, prête à se délecter d'une autre féerie pyrotechnique. On avait promis aucun discours de présentation, mais tout à coup un silence lourd jetait la consternation: une difficulté technique venait de retarder le spectacle. Quelques angoissantes secondes et on repart à zéro. On oublie tout et on embarque.

C'est par la musique et les couleurs que les Espagnols de Pirotecnica Caballer ont ouvert la marche et poursuivi leur lancée en entraînant les milliers de spectateurs de La Ronde dans le tourbillon de la danse du feu typiquement espagnole. Véritable délice pour les yeux et pour les oreilles. Un opéra de musique et de lumière. Un exercice de beauté et d'unité qui se voulait une oeuvre d'art.

Dans une combinaison de couleurs, l'orange, le bleu, le vert se conjuguait parfaitement avec les pièces musicales, les Espagnols ont vraiment innové!

Peu souvent on avait connu par ailleurs enlumineurs.

Dès lors tous les espoirs et tous les rêves sont permis pour les fans de ce jeu de feu et de notes, ces passionnés du fantastique! Bref, un spectacle grandiose qu'ont offert les Espagnols. Ceux qui ont suivi la musique du feu espagnol sur les ondes de Cité Fm 107.3, ont pu certes apprécier le choix musical particulier.

Le samedi 9 juin, ce sera au tour des artificiers américains de la firme Pyro Spectaculars Northwest de nous emporter dans « Le feu de la liberté ». On assistera sans doute à une autre étonnante démonstration d'Eric Tucker. N'ont-ils pas l'an dernier remporté le Jupiter d'argent et le prix de la meilleure bande sonore à leur première participation à ce concours.

Une entreprise marocaine intéressée à acheter l'équipement de Balmet

ANDRÉ NOËL

Un homme d'affaires marocain est arrivé à Montréal le 26 mai pour acheter les équipements de la compagnie Balmet Canada Inc., qui a contaminé un quartier de Saint-Jean-sur-Richelieu avec du plomb, et les déménager au Maroc.

Abderrahim Filali, directeur général de International Trading & Services s.a. (ITS), de Casablanca, a indiqué hier qu'il avait eu plusieurs pourparlers avec le président de la Balmet, Ernest Lutterman.

M. Filali a dit qu'il avait l'intention de déménager les équipements de la Balmet et d'ouvrir une usine de recyclage de batteries à El Jorf El Asfar, le plus grand port d'Afrique situé au sud de Casablanca. Il a confié qu'il a commencé à rencontrer les créanciers de la Balmet.

Le 23 mai, les créanciers ont accepté une proposition de liquidation de la Balmet au Bureau des faillites de Montréal. En vertu de la proposition, présentée par le syndic de faillite Zittler, Siblin & Associés Inc., la Balmet offrirait de donner aux créanciers entre 0 et 20 p. cent de ses dettes.

ITS est une filiale de la Société marocaine des fonderies du nord s.a., de Fès. Cette compagnie fabrique notamment des pistons pour les compagnies de fabrication d'automobiles comme Renault, Peugeot, Volvo, Berliet et Saab.

Les normes environnementales sont beaucoup moins sévères au Maroc. Selon M. Filali, le ministre marocain de l'Industrie et du Commerce se serait déjà montré intéressé au projet de construction d'une usine de recyclage de batteries, qui pourrait employer 200 personnes.

Au cours d'une entrevue hier, M. Filali a dit qu'il se spécialisait dans le rachat des faillites. Il a acheté à bon prix des usines de textile et de chaussures en Amérique du Nord.

« Le recyclage de batteries constituait certainement une affaire en or pour les propriétaires de la Balmet, a-t-il dit. Avant d'acheter les équipements, je veux les faire examiner par des spécialistes. Je demande aussi à M. Lutterman de me donner la liste de ses fournisseurs et de ses clients. »

M. Lutterman lui a demandé un délai de 30 jours avant de lui donner sa réponse. Selon la pro-



Abderrahim Filali, directeur général de la firme marocaine d'import-export International Trading & Services. PHOTO MICHEL GRAVEL, La Presse

position du syndic, la machinerie et les équipements de l'usine de Saint-Jean ont une valeur de 788 427 \$.

« Bien que les immobilisations aient une valeur comptable nette substantielle, le syndic estime actuellement qu'elles n'ont aucune valeur de réalisation », affirme la proposition. Leur vraie valeur, selon le syndic, serait nulle en raison des problèmes écologiques et parce que personne ne s'est montré intéressé à les acheter.

Des créanciers contactés par La Presse soupçonnent toutefois les propriétaires de la Balmet — M. Lutterman et la famille Singerman — de vouloir garder les équipements pour eux pour rouvrir l'usine de recyclage de batteries à l'étranger.

Les propriétaires ont confirmé qu'ils avaient l'intention d'ouvrir une usine en Floride. Mais lors de l'assemblée des créanciers, M. Lutterman avait juré que cette usine ne recyclerait pas de batteries.

Pourtant, une autre compagnie appartenant à M. Lutterman, W.I. Sandy's Inc., de Montréal-Nord, continue d'acheter des milliers de batteries, au prix moyen

de deux dollars l'unité. Les créanciers ignorent ce que la compagnie en fait.

La Balmet a commencé à cesser de payer ses fournisseurs en juillet dernier. Mais entre ce moment et novembre, elle a exporté environ 250 conteneurs chargés de plaquettes de plomb à Anvers, en Belgique. La destination finale était Escaudoeuvres, en France, où la compagnie Metal Europe a une filiale.

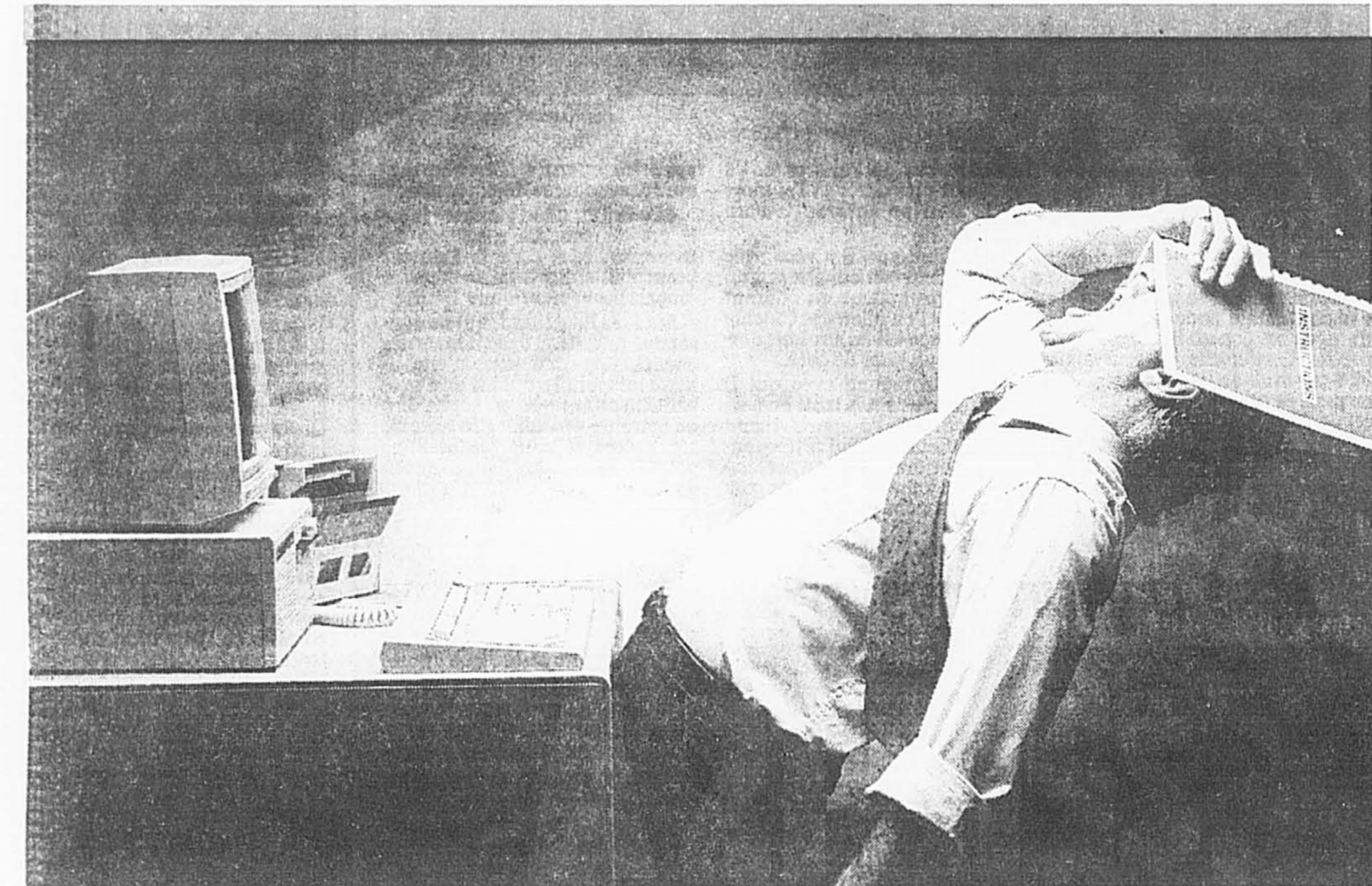
Chaque conteneur pouvait comprendre environ 18 000 kilos de plomb. Le plomb se vendant 0,90 \$ le kilo, le total des expéditions ont pu rapporter quatre millions de dollars aux propriétaires de la Balmet en quatre mois. La Balmet soutient pourtant qu'elle a un encaisse de seulement 79 000 \$.

Auparavant, la Balmet envoyait presque tout son plomb à Santos, un grand port près de Sao Paulo au Brésil. La plupart du temps, les plaquettes de plomb étaient déposées en vrac sur un quai du port de Montréal. Il a été impossible hier de parler à M. Lutterman ou à David Singerman.



Les Espagnols ont ravi leur public, hier, à La Ronde,

UNIQUE AU CANADA
FLORIDE «CONCEPT À VOLONTÉ» NEW YORK
Restaurant
BIFTEQUE CHARLIE
911, rue Jean-Talon Est, Montréal • 271-6103

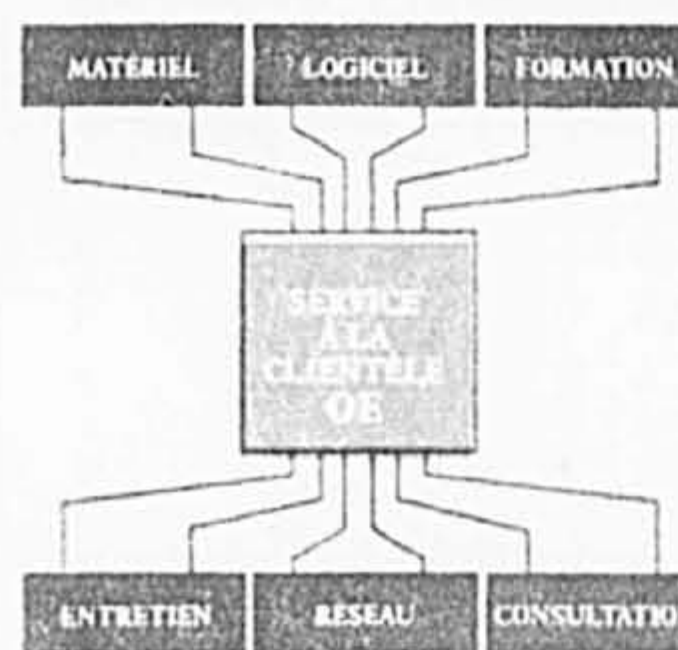


Le premier contact avec votre ordinateur effacera tout doute quant à la valeur du SERVICE À LA CLIENTÈLE

Choisir son ordinateur et le maîtriser: deux démarches distinctes qui peuvent faire la différence entre l'efficacité en informatique et... le chaos.

Étape un: déterminer vos besoins; étape deux, savoir tirer le maximum de votre équipement.

Pour y arriver, comptez sur OE. En tant que spécialistes de la bureautique au Canada, nous vous offrons ce qu'il y a de plus récent en matière d'informatique. Nous vous assurons également un soutien technique des plus fiables grâce à un réseau de service après-vente structuré comme nul autre.



Dès le premier jour, OE est à vos côtés, veillant à répondre en tout point à vos attentes.

Au programme: des experts-conseils chevronnés, des prix de vente et des conditions de crédit-bail à faire blêmir la concurrence, l'installation professionnelle et efficace, une formation donnée sur place par nos spécialistes, et des services rapides de dépannage, d'entretien et de mise à jour des logiciels.

Voilà pourquoi plus d'entreprises canadiennes comptent sur OE pour maximiser le potentiel de leur matériel informatique.



OE Inc. 5990 Côte de Liesse, Montréal, Québec H4T 1V7 (514) 342-5151

RÉSULTATS
loto-québec

Banco
Tirage du: 90-06-06
Vous pouvez miser jusqu'à 21 h les soirs de tirages
Prochain tirage: 90-06-08

1	3	18	23	24
28	31	33	38	40
45	50	53	56	60
62	63	64	66	68

T V A, le réseau des tirages de Loto-Québec
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Des renseignements sur votre remboursement d'impôt?

À MONTRÉAL COMPOSEZ
283-4714
OU
1-800-361-8761

Si vous voulez en savoir davantage sur votre remboursement d'impôt, il vous suffit d'avoir un téléphone à clavier (à tonalité de signalisation), votre numéro d'assurance sociale, votre date de naissance et le montant de remboursement que vous avez réclamé.
Revenu Canada
Impôt

L'INSTITUT Sépharade présente
DANS le cadre du 10e Festival de Montréal

COLLOQUE SUR LE RACISME

Participeront entre autres:
Monique Gagnon-Tremblay
Alain Jean-Bart
Lysiane Gagnon
Gisèle Halimi
Steve Cohen

Animé par Denise Bombardier
Date: 10 juin 14 heures
Lieu: Centre Saidye Bronfman
5170, Côte Ste-Catherine
ENTRÉE: 5\$

Réservation 735-5565

Avortement: «Ne cédez pas», lance Gisèle Halimi aux avocats pro-choix

MARIE-CLAUDE LORTIE

«Ne cédez pas. Prenez l'offensive. Refuser de dire que vous n'êtes pas bien pour avoir le droit

d'avorter... Les conquêtes des femmes sont des conquêtes pour la démocratie. Faire une loi pour dire qu'elle ne s'appliquera pas, c'est déshonorant», a lancé Gisèle Halimi mardi soir à une cin-

quantaine de médecins, d'avocats, entre autres, participants du libre-choix à l'avortement.

Mme Halimi, de passage à Montréal pour le sommet mondial sur les femmes et le pouvoir était invitée par Me Nicole Duval-Hesler, instigatrice d'une pétition signée par plus d'un millier d'avocats opposés à la recriminalisation de l'avortement.

Les Communes viennent en effet d'adopter par une majorité de cinq voix un projet de loi recriminalisant l'interruption volontaire de grossesse. Le projet stipule que cet acte peut être effectué uniquement si le médecin considère que la santé physique ou psychologique de la femme enceinte est en danger. On s'attend à ce que cette loi ne change pas la pratique de l'avortement au Québec. Bref, qu'elle ne soit pas appliquée à la lettre.

Ce projet de loi, décrié par les partisans et les opposants au libre-choix est actuellement devant le sénat.

Mais ce n'est pas parce que la loi a été pratiquement adoptée qu'il faut cesser la lutte, a soutenu Mme Halimi, précisant que le mouvement féministe français Choisir, qu'elle préside, offrait tout son appui aux opposants du projet de loi.

Pour inspirer son auditoire, elle a raconté comment la loi interdisant l'avortement en France a été abolie il y a près de 20 ans et remplacée par la loi Simone Veil qui permet l'avortement sur demande durant les dix premières semaines de la grossesse.

Premièrement, 343 femmes connues ont signé un manifeste où elles déclaraient en public qu'elles avaient avorté. Catherine Deneuve, Simone De Beauvoir



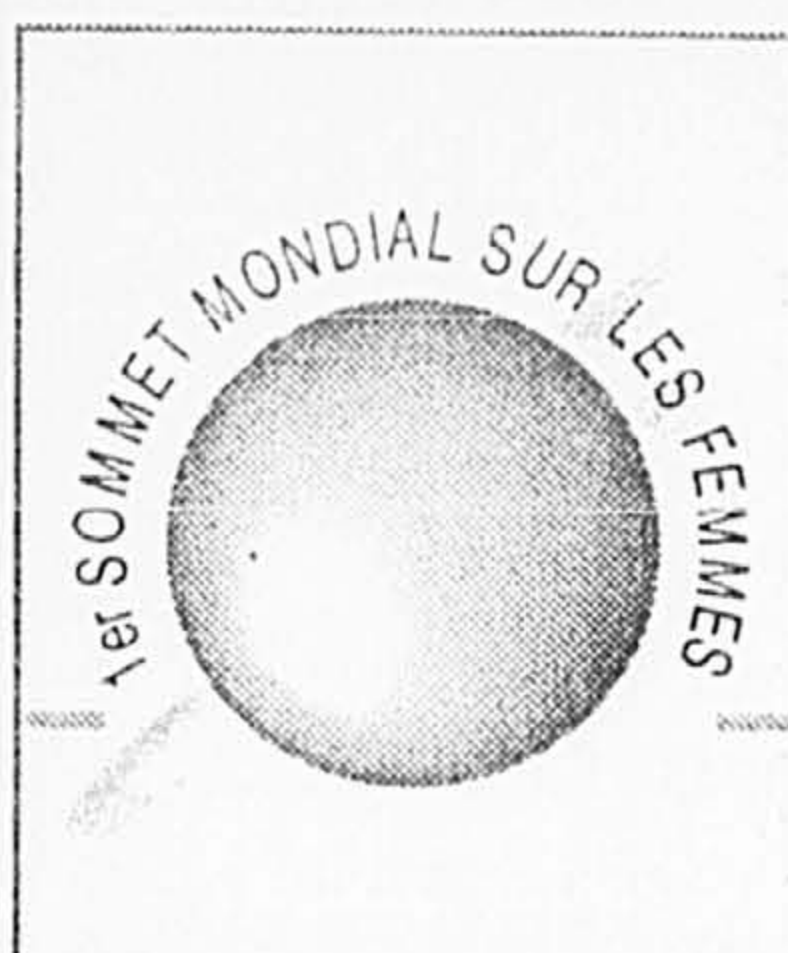
Me Gisèle Halimi

étaient des signataires. Choisir a ensuite été fondé, puis ce fut le procès de Bobigny, celui d'une jeune fille de 15 ans et de son avorteuse. Représentées par Me Halimi et soutenues par Choisir, d'accusées ces femmes sont devenues accusatrices, a expliqué l'avocate. «Nous avons dit: Nous ne sommes pas coupables, c'est votre loi qui est coupable», a expliqué Me Halimi.

Ensuite, défiant la loi de la presse, Choisir a publié la retranscription entière du procès, pour finalement ouvrir des cliniques d'avortement dans toutes les régions de la France.

Acculé devant la stature du mouvement, les partis politiques se sont emparés de la question et le gouvernement a changé la loi.

Ainsi Me Halimi croit que les



Canadiennes ne doivent pas se résigner et doivent se préparer à défier la loi s'il le faut. «L'avortement est un sujet très concret, très populaire», a-t-elle ajouté, pour encourager son auditoire à mobiliser la population pour défendre leur cause.

La féministe française a en outre rappelé qu'interdire l'avortement n'avait jamais empêché les femmes de le faire, cela ne faisait que forcer les femmes aux avortements clandestins. De plus, elle a précisé que la permission d'avorter n'obligeait personne à le faire. Donner le choix c'est fondamentalement faire preuve de tolérance, a-t-elle expliqué.

«Comme personne ne peut dire quand la vie commence, c'est un débat métaphysique, de croyance, a déclaré Me Halimi. Or la loi se doit d'être laïque. Décider que l'avortement porte atteinte à la vie s'est engagé dans un débat de croyance qui n'est pas du ressort de la loi... Remettre en question un droit fondamental, c'est une régression très grave des libertés fondamentales humaines.»

DES PRÊTS PERSONNELS BNE AU TAUX DE BASE*

Si vous payez plus ailleurs, passez nous voir.

Peut-être avez-vous contracté, auprès d'une autre institution financière ou d'un grand magasin, des dettes portant un taux d'intérêt beaucoup plus élevé.

C'est le moment de les transférer.

Jusqu'au 20 juillet 1990, vous pouvez solliciter un Prêt personnel BNE de dix-huit mois au taux de base. Des périodes de remboursement plus longues sont aussi à votre disposition.

Cela peut faire toute la différence et vous n'avez pas à être un client habituel de la BNE pour faire une demande de prêt.

Passez à n'importe quelle succursale BNE, remplissez une formule et deux heures plus tard nous communiquerons de nouveau avec vous.

C'est aussi simple que cela.

BNE

LA BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE

*Le taux de base de la BNE était de 14,75% le 16 mai 1990. Ce taux est révisable à tout moment, mais le taux en vigueur au moment de votre demande de prêt, si celle-ci est approuvée, sera garanti jusqu'à l'échéance. Le taux de base BNE s'applique aux Prêts personnels BNE d'une durée de dix-huit mois. Sous réserve d'approbation.

Denise Bombardier ne croit pas aux ghettos féminins dans les médias et le clame

LILIANNE LACROIX

Denise Bombardier n'a jamais eu peur des mots. Ni de la controverse. Femme dans un milieu d'hommes depuis des années, la célèbre animatrice radio-canadienne s'est affichée hier comme une féministe différente, réclamant des autres femmes leur compréhension et leur respect.

Invitée à s'exprimer sur la question «Pouvoir et médias» dans le cadre du premier Sommet mondial sur les femmes, Mme Bombardier a exprimé dès son arrivée au micro son désaccord avec certaines des opinions exprimées jusque-là.

Un peu plus tôt, l'Américaine Donna Allen, présidente fondatrice du «Women's Institute for Freedom of the Press» avait en effet insisté sur l'importance pour les femmes de créer et de multiplier leurs propres réseaux médiatiques, journaux, magazines ou autres, dirigés, financés et réalisés par des femmes.

«Contrairement à Mme Allen, lançait Mme Bombardier, je ne crois pas aux ghettos de femmes dans les médias. Je ne crois pas que les hommes ne peuvent pas parler pour les femmes et que les femmes ne peuvent pas parler pour les hommes. Sinon, je ne pourrais pas faire le métier que je fais.»

Refusant de voir le féminisme confiné au seul modèle des membres de mouvements féministes, elle réclamait haut et fort son droit à la différence: «Quand j'interviewe une politicienne, même si une sorte de connivence s'installe presque inévitablement entre nous, je ne refuse à montrer de la complaisance.»

Certaines, semble-t-il, lui reprochent cette attitude, y voyant une sorte de trahison, de marque à la solidarité féminine.

«Au contraire, dit-elle, montrer de la complaisance, ça serait nuire à toutes ces femmes qui voudraient devenir journalistes et accéder à des fonctions auxquelles leurs mères n'auraient pu aspirer.»

Elle entreprenait alors d'expliquer sa façon à elle de mener la bataille: «Il faut accepter le fait qu'il y a plusieurs façons d'être féministes. Aller se battre chez l'adversaire, c'est aussi valable. La vraie vie, ça n'est pas seulement des femmes ensemble ou des hommes ensemble, mais des hommes ET des femmes ensemble.»

Mme Bombardier s'attendait peut-être à ce que ses vues soient reçues par une douche froide, mais c'est au contraire une immense ovation qui a accueilli sa dernière envolée et s'est prolongée longuement sur son passage. Elle était déjà sortie de la salle depuis de longues secondes qu'on applaudissait encore...

Oscillant constamment entre l'annonce de ses principes et quelques confidences, Mme Bombardier a toutefois avoué que l'expérience n'a pas toujours été facile. «Ça n'est pas toujours gai de travailler sur le terrain des hommes. Un ministre m'a déjà dit que j'étais trop intelligente pour être séduisante. Pour le public, j'étais souvent «agressive» la ou mes confrères mâles étaient «crédibles». Seul l'âge, sinon la sagesse, m'a permis d'accepter cette image que je projetais dans «ma» société.»

Si sa vision du féminisme lui a



Denise Bombardier PHOTO LA PRESSE

gagné l'appui de la majorité de l'assistance, Mme Bombardier ne peut toutefois pas se vanter d'avoir fait l'unanimité, loin de là.

C'est avec une sorte de mépris qu'une congressiste a laissé tomber cette réflexion lors de la période d'interventions qui a suivi: «Elle ne croit pas aux ghettos féminins dans les médias. Cela ne surprend pas chez une femme qui a réussi chez les hommes...»

Mme Michèle Coquillat, chargée de la culture et de la recherche au Cabinet la ministre française Yvette Roudy, insistait: «On a tendance à oublier que le pouvoir, pour les hommes, ne se partage pas. C'est illusoire de tenter de nous faire accepter dans un monde qui, de toutes façons, ne nous veut pas. Dans le fond, ce qu'il faut chercher, ça n'est pas le pouvoir, mais l'autonomie. Quand il y aura, dans chaque pays, au moins un organe de presse uniquement féminin, alors là, nous aurons gagné quelque chose.»

Les femmes et la pub

Médias, cela signifie aussi l'inévitable publicité qui s'y loge. Selon la Britannique Danielle Barr, présidente de Publicis Ltee et du «Women's Advertising Club of London», les femmes prennent de plus en plus leur place dans ce monde de la publicité. Tranquillement aussi, l'image stéréotypée de la femme insignifiante intéressée seulement à son shampoing et à la propreté de ses vêtements s'efface devant les images de femmes indépendantes et intelligentes.

«La société réalise enfin que le fait de représenter les femmes comme des imbéciles (bimbos) est aussi ridicule que de croire que tous les hommes sont des Rambo».

Dans son allocution, l'écrivaine argentine Diane Bellessi a particulièrement touché l'assistance en décrivant la misère des Argentines et leur difficulté de s'exprimer et de penser dans un pays où le principal souci est de mettre un repas sur la table. Elle a réclamé l'appui de toutes les femmes d'Amérique pour leurs sœurs d'Amérique latine.

Une déléguée africaine venait d'ailleurs elle aussi encourager cette coopération féminine Nord-Sud, soulignant même la difficulté de parler de médias et de pouvoir pour ces femmes qui, dans une très grande proportion sont enlisées dans l'analphabétisme et la pauvreté.

Le Cèdre Boisbriand Développé chez-nous pour notre climat

- Plus résistant que tout autre cèdre
- Ne requiert aucune taille (entretien minimum)
- Taille adulte de 5 à 6 pieds
- Forme pyramidale
- Convient aux espaces restreints

24,99 \$
40 - 50 cm

29,99 \$
60 - 70 cm

39,99 \$
80 - 90 cm

HEURES D'OUVERTURE

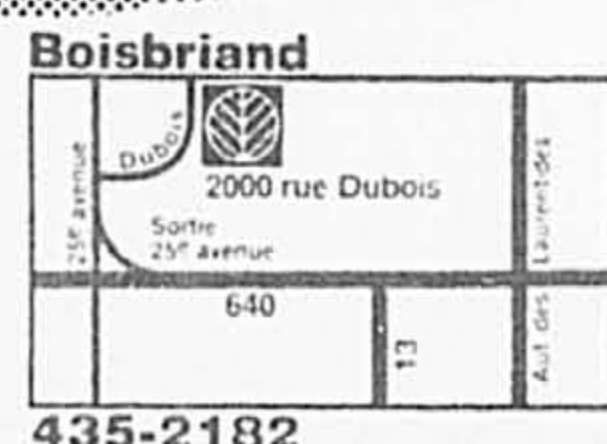
Lundi, mardi, mercredi 9h à 18h

Jeudi, vendredi 9h à 21h

Samedi 8h30 à 17h

OUVERT LE DIMANCHE
de 10h00 à 16h30

Valable du 4 au 10 juin 1990



W.H. PERRON

Pour qu'ça pousse en beauté

Factorerie de Tapis

GRANDE VENTE D'OUVERTURE

NOUVEAU CENTRE DE LIQUIDATION DE TAPIS



POUR UN TEMPS LIMITÉ, TOUS NOS MAGASINS DE MONTRÉAL VOUS OFFRENT DES PRIX SPÉCIAUX DE LIQUIDATION EXCEPTIONNELS!

COUPONS DE TAPIS

75% DE RABAIS SUR 9' x 12' LES COUPONS
 • Quantités limitées
 • Légères imperfections
49⁰⁰\$

VINYLE

ÉPARGNEZ JUSQU'À 60%
 • Disponible uniquement à nos magasins de Laval et Brossard
SUR NOS VINYLES!

TAPIS PELUCHEUX COMMERCIAL 32 oz**

"BRIARVIEW"/"BRIARWOOD"
 • 100% nylon • Idéal pour n'importe quelle pièce
 • Légères imperfections
 • Reg.: 24,99\$/v2
 • Disponible uniquement à nos magasins de Laval, LaSalle et Brossard
SEULEMENT 12⁹⁹\$ /v2

* Marque de certification de E.I. Du Pont de Nemours et compagnie.

TAPIS BOUCLÉS

PRIX SPÉCIAUX SUR LES TAPIS BOUCLÉS

TAPIS IMPORTÉS DE BELGIQUE
 • Imprimés pour cuisine
SEULEMENT 8⁹⁹\$ /v2

TAPIS BOUCLÉ UNI "EXPRESS" AVEC DOUBLURE DE MOUSSE
SEULEMENT 7⁴⁹\$ /v2

TAPIS "GAZON"

ÉCONOMIQUE **2⁹⁹ /v2**

PATIO **6⁴⁹ /v2**

CALIBRE LOURD **9⁴⁹ /v2**

TAPIS FRISÉ 36 oz**

"CASUAL LIVING" **SEULEMENT 12⁹⁹\$ /v2**
 • 100% nylon
 • Résiste aux moirages
 • Légères imperfections
 • Disponible uniquement à nos magasins de Laval, LaSalle et Brossard.

TAPIS TAILLÉS/ BOUCLÉS

"ALLEGRO" **SEULEMENT 9⁹⁹\$ /v2**
 • Tapis sculpté avec doublure de mousse

"WINDSWEEP" **SEULEMENT 18⁹⁹\$ /v2**
 • Motif ciselé RÉSISTACHE*

"SOFT SHADOWS" **SEULEMENT 23⁹⁹\$ /v2**
 • Tapis sculpté calibre lourd

TAPIS SAXONY

"SINCERE" **SEULEMENT 9⁹⁹\$ /v2**
 • Une offre exceptionnelle

"EMPIRE"/"ENCORE" **SEULEMENT 9⁹⁹\$ /v2**
 • Doublure de mousse

"OVATION" **SEULEMENT 12⁹⁹\$ /v2**
 • Fabrication de nylon

"CARRIAGE CLASSIC" **SEULEMENT 16⁹⁹\$ /v2**
 • Tapis saxony RÉSISTACHE* calibre lourd

"CARRIAGE SUPREME" **SEULEMENT 21⁹⁹\$ /v2**
 • Tapis saxony RÉSISTACHE* épais

Factorerie

LA PLUS IMPORTANTE CHAÎNE DE SPECIALISTES DE TAPIS AU CANADA

de Tapis MC

Toujours le meilleur

POINTE-CLAIRE
 Complexe Pte. Claire
 6361, route transcanadienne
 (près du Maxi, boul. St-Jean) 694-0872
ST-LEONARD
 6878, Jean-Talon est 259-2571
LONGUEUIL
 Carrefour Super Carnaval
 3630, chemin Chambly 442-9394
LAVAL
 1710 boul. des Laurentides 668-1140

BROSSARD
 7205, boul. Taschereau ouest 656-8440
ST-LAURENT
 3450, Côte-Vertu 332-2851
CHOMEDEY
 Carrefour Super Carnaval
 2155 boul. Curé-Labelle 687-2860
VILLE LASALLE
 7800 boul. Newman 367-3141

HEURES D'OUVERTURE DES MAGASINS:
 Du lundi au mercredi
 de 9 h 00 à 18 h 00.
 jeudi et vendredi
 de 9 h 00 à 21 h 00.
 samedi de 9 h 00 à 17 h 00

MAGASINEZ À DOMICILE SANS OBLIGATION DE VOTRE PART.

TELEPHONEZ POUR OBTENIR UNE ÉVALUATION GRATUITE



T É T E S D ' A F F I C H E

Germain Tardif



Les jeunes du Québec âgés de 12 à 25 ans ont jusqu'au 30 juin pour soumettre une ou plusieurs oeuvres au concours Défi Prévention Jeunesse II. Organisé par le ministère de la Sécurité publique et par les comités régionaux de prévention du crime, le concours invite les jeunes à proposer une oeuvre dans l'une ou l'autre des catégories suivantes: affiche, chanson, article de journal ou projet d'intervention communautaire. Pour obtenir plus de renseignements, on peut s'adresser au bureau de Communication-Québec le plus près de chez soi, au Comité régional de prévention du crime ou en téléphonant au secrétariat du concours (418) 643-6559.

Malgré le temps peu clément, le récent tournoi de golf de la Fondation pour la santé mentale des jeunes de l'Hôpital Rivière-des-

Prairies, au Club de golf de La-
chute, a été un succès. Il a, en
effet, généré des profits de plus
de 19 300 \$.



Mme Geraldine Doucet pré-
sident du Comité exécutif de la
Fête du Canada 1990 au Qué-
bec, à l'invitation du secré-
taire d'Etat, M. **Gerry Weiner**.
Le thème, cette
année, porte
sur le 25^{ème} anniversaire du
drapeau canadien. Bien connue
pour son interprétation du *O
Canada*, lors de nombreux évé-
nements sportifs et culturels,
Mme Doucet a pris la relève de
son mari, le ténor **Roger Dou-
cet**, décédé en 1981. Depuis

1987, elle assume la direction de
la division Québec ouest de la
Fondation canadienne Rêves
d'enfants qu'elle a contribué à
mettre sur pied.



**M. Bruno Ber-
geron**, direc-
teur du Service
de l'urbanisme
de Saint-Hya-
cinthe, a été élu
à la présidence
de la Corpora-
tion profession-
nelle des urba-
nistes du Qué-
bec.



Bibliothécaire honorée

Mme Miriam Tees a
été proclamée lauréate
du Mérite annuel 1990 de
la Corporation des biblio-
thécaires professionnels
du Québec dont elle est
membre fondateur et
dont elle a déjà été prési-
dente. Quoique mainte-
nant à la retraite, elle
conserve une charge de
cours sur les bibliothé-
ques spécialisées à l'Uni-
versité McGill. On la voit
ici, recevant son prix de
M. Richard Boivin, prési-
dent de la Corporation.



Enfin oui, René

Le prochain référendum n'est pas encore pour demain
mais déjà on se prépare. Un nouveau «T-Shirt» (gaminet) a
fait son apparition dans les rues de Montréal, il y a une
semaine, et déjà les concepteurs, ayant peine à suffire à la
demande, doivent multiplier leurs commandes de fabrica-
tion. On peut s'en procurer au bureau d'un de ces derniers,
4520, de La Roche (524-1452). Le confrère journaliste **Ré-
jean Tremblay**, de même que plusieurs membres de l'équi-
pe de *Lance et compte* n'ont pas tardé, pour leur part, à
acquiescer le leur. On voit ici Tremblay, au centre, flanqué
des deux créateurs du gaminet, **Robert Mooney** (à gauche)
et **Pascal Lennad**, tous deux convaincus que le «oui», c'est
pour bientôt.

Legault. Sous le thème «Les
nouvelles complicités», il se
poursuivra jusqu'à dimanche.
M. Claude Masson, adjoint à
l'éditeur de *La Presse*, comptera
parmi les nombreux conféren-
ciers invités à cette réunion.

seil d'administration de
l'APGGQ comprend, en outre,
MM. **Maxime Leduc**, de Lon-
gueuil, vice-président; **Pierre
Bérubé**, de Montréal, secrétaire
trésorier; et **André Appaxine**,
du cégep Ahuntsic, registraire.

**M. Aimé Ben-
soussan**, géolo-
gue, de Ville
Saint-Laurent a
été élu à la pré-
sidence de l'As-
sociation pro-
fessionnelle des
géologues et
des géophysici-
ens du Qué-
bec pour une
deuxième an-
née consécuti-
ve. Il est également président
sortant de la section canadienne
de l'AEG («U.S. Association of
Engineering Géology»). Le con-



Le Centre Pierre Hénault offre à
l'entourage d'une personne at-
teinte du sida ou séro-positive,
une série de 10 rencontres sur la
réalité et l'expérience auxquelles
les proches sont confrontés.
Les rencontres du prochain
groupe débutera lundi, à
19 h 30, au Centre situé au 1732,
rue Orléans. Pour renseigne-
ments: 522-3339.

A DIMANCHE

Guide de la géomatique

L'Ordre des arpen-
teurs-géomètres du Qué-
bec procédait récem-
ment au lancement du
Guide de la géomatique
devant plus de 300 de
ses membres réunis à
l'occasion de leur con-
grès annuel. Ce docu-
ment de référence porte
à la fois sur la terminolo-
gie et les concepts ainsi
que sur les méthodes de
développement et de
gestion des projets mu-
nicipaux de géomatique.
De gauche à droite: MM.
Camil Rouillard, prési-
dent sortant de l'UMQ,
Guy Labbé, président de
l'Ordre, et **Léon Duchar-
me**, administrateur à
l'UMRCQ.



Bourses à cinq étudiantes

Cinq cégepiennes de techniques de chimie analytique
ont reçu des bourses de 1500 \$ chacune de la société Ul-
tramar dans le cadre de son programme visant à encoura-
ger les femmes vers des carrières non traditionnelles. Sur
la photo, dans l'ordre habituel, nous voyons **Claudia Ver-
mette**, du Collège Ahuntsic, **Alain Ferland**, directeur gé-
néral de la raffinerie d'Ultramar à Saint-Romuald, **Caroline
Tanguay**, du cégep de Valleyfield, **Hélène Fiset**, du cégep
Levis-Lauzon, **Louis Forget**, directeur des affaires publiques
d'Ultramar à Montréal, **Sophie Lévesque**, du cégep Levis-
Lauzon, et **Brigitte Maillette** du Collège Ahuntsic. Mlles Le-
vesque et Tanguay ont, en plus de leurs bourses, obtenu
un stage rémunéré de trois mois à la raffinerie de Saint-
Romuald.

Saint-Urbain. Cette conférence,
la dernière de la saison, est pré-
sentée sous les auspices de Vie
Nouvelle, un groupe d'entraide
fondé par le conférencier.



(photo), président de Bélanger

VANCOUVER

Vol aller-retour
399\$ plus taxes

Aller simple
249\$ plus taxes

* 2 vols hebdomadaires sans escale les lundis et jeudis
** Minimum de séjour 4 jours, maximum 1 an. Nous accep-
tons également les réservations d'origine de Vancouver

**VOLS
ADDITIONNELS**

**TOUS LES
MARDIS**
du 3 juillet au
28 août

**AINSI QUE LES
MERCREDIS**
du 29 août et 5
septembre

ALLER-RETOUR 359\$

ALLER SIMPLE 199\$

* Ces vols opèrent durant toute l'année.

LOS ANGELES

départ tous les mercredis
du 4 juillet au 5 septembre

Vol direct **429\$** plus taxes

Minimum de séjour 7 jours, maximum 30 jours



Nous acceptons également
les réservations d'origine de
Los Angeles.

Consultez votre
agent de voyages

TRAITEMENT DE TEXTE olivetti

VENTE APRÈS RÉNOVATION

ETV 250 SD
Traitement de texte
avec écran 12 po.
Seulement

995\$

complet
Garantie et



Équipement de bureau

ETV 260 SD
«Ordinateur»
Traitement de texte.

2495\$

complet
entraînement inclus.

**3535, rue Rouen est
Montréal, Québec
Télécopieur: 527-1381
527-2381**

Renseignements sur la TPS proposée à l'intention de tous les Canadiens

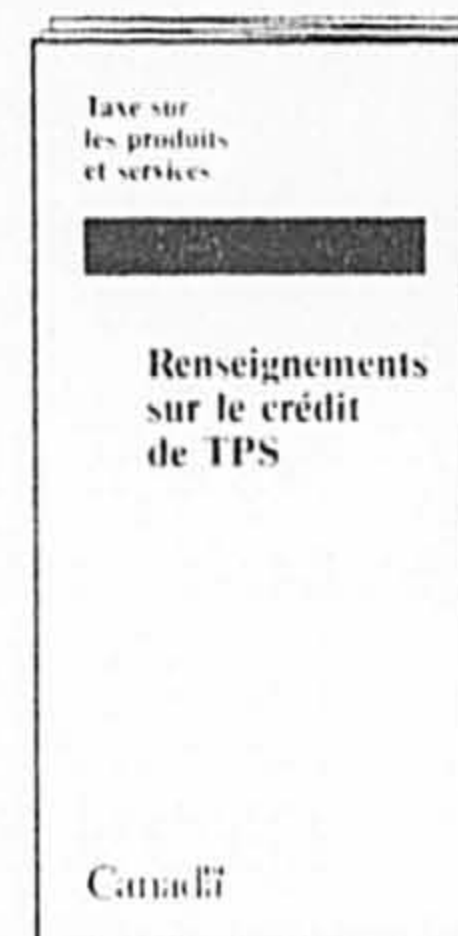
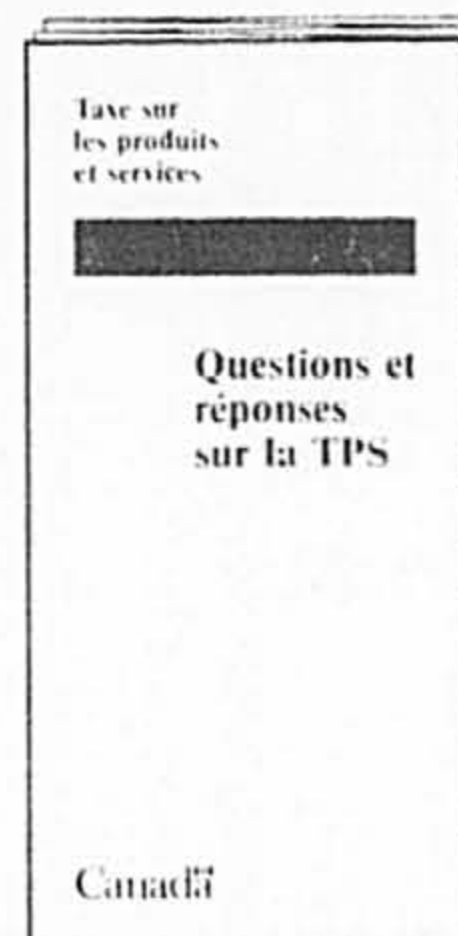
Afin d'aider les Canadiens
à mieux comprendre la TPS*
proposée, des brochures
d'information faciles à consulter
ont été préparées. Pour vous les
procurer, appelez sans frais:

la LIGNE INFO
1 800 267-6640
du lundi au vendredi de 9 h à 17 h

Appareils de télécommunications
pour malentendants:

1 800 267-6650

* Le projet de loi sur la TPS est à l'étude au Parlement.



Saviez-vous que...

- Le 1^{er} janvier 1991, la TPS proposée remplacera la taxe fédérale de vente actuelle;
- Un crédit de TPS sera versé aux Canadiens à faible et moyen revenu;
- Il n'y aura pas de TPS sur les produits alimentaires de base;
- Il n'y aura pas de TPS sur la plupart des services médicaux et dentaires incluant les services offerts dans les hôpitaux et les maisons de retraite, ni sur les médicaments sur ordonnance;
- Il n'y aura pas de TPS sur les loyers résidentiels ni sur la vente de maisons existantes;

■ 95% des acheteurs de maisons neuves seront
admissibles à une ristourne de TPS sur le logement au
moment de l'achat de leur maison.

Les brochures d'information suivantes sont
également offertes:

**Pour la population en
général:**

- le logement
- les personnes âgées
- les étudiants

Pour les entreprises:

- la petite entreprise
- les dépanneurs
- les agriculteurs et les pêcheurs
- les commerçants indépendants
- les coiffeurs et les stylistes
- les vendeurs de véhicules d'occasion

- les agents à commission
- les exportateurs
- les agents immobiliers
- les professeurs indépendants
- les agents de voyage
- les professions libérales
- les pharmacies
- les organismes de charité
- les organismes à but non lucratif
- les stations-service
- les chauffeurs de taxi et de limousine
- les hôtels
- les restaurants

**La TPS.
C'est important
de vous renseigner.**

Poursuites de 170 000 \$ contre Jean-Marc Béliveau et son associé

Qu'attendez-vous?

Venez entendre Leighton Ford ce soir à 19h30 au Forum de Montréal

Billy Graham et Leighton Ford voyagent autour du monde depuis des années. Partout, les gens se déplacent par milliers pour les entendre.

Billy Graham et Leighton Ford s'entretiennent avec des chefs d'État, donnent leur appui moral et financier aux pauvres et aux sinistrés. Ils parlent de sujets actuels: l'environnement, la drogue, le divorce. En répandant leur message de foi, ils offrent des réponses à vos questions et laissent sur leur chemin un vent d'espoir.

Leighton Ford est maintenant de passage au Forum de Montréal.

Ce soir, les invités de Leighton Ford sont Lamelle Harris et André Normandin. En tant qu'auteur-compositeur-interprète, Lamelle Harris a déjà remporté une quinzaine de trophées. Pourtant, sa relation avec Dieu et sa famille passent avant sa carrière. Il vient nous interpréter quelques-unes de ses plus belles chansons. Nous entendrons aussi le témoignage d'André Normandin, directeur d'Opération Mobilisation Québec, qui nous dira comment Jésus-Christ a été la réponse à ses questions.



Leighton Ford



Lamelle Harris

Ce soir, traduction simultanée offerte en arabe, arménien, grec, italien, coréen, espagnol, et vietnamien.

Des poursuites totalisant environ 170 000 \$ ont été intentées hier contre l'ex-chef de l'Union nationale et avocat Jean-Marc Béliveau, récemment radié pour trois ans du Barreau du Québec pour divers actes d'abus de confiance, et son associé Me Claude Rousseau.

Cinq poursuites ont été déposées en Cour supérieure, dont deux visent Béliveau seulement et trois visent Béliveau et son associé, Me Rousseau.

La première a été prise par la compagnie OE Leasing pour la

somme de 28 776 \$ pour bris d'un contrat intervenu en novembre 1988. Selon cette poursuite, les deux avocats n'auraient pas payé tous les frais de location de certains équipements installés dans leur bureau.

Les quatre autres poursuites, pour des sommes allant de 25 000 \$ à 50 000 \$, ont été intentées par Mme Monique Peries-Brousseau et Charles Brousseau, de Hawkesbury-est, en Ontario, contre l'avocat Béliveau seul et contre les deux. Ces sommes d'argent devaient être investies, notamment dans une compagnie de courtage, incorporée sous le nom de «Le Courtage Can Am Inc.»

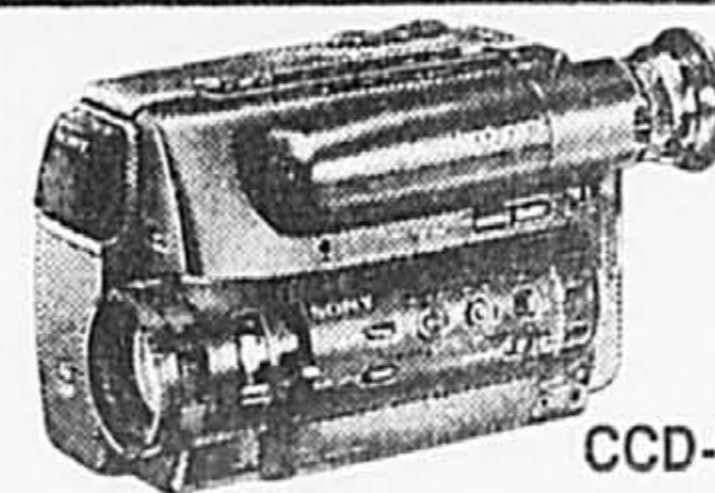
Selon ces poursuites, Béliveau n'aurait pas fait rapport des dits investissements et n'aurait pas remboursé les sommes reçues de Mme Peries-Brousseau et de M. Brousseau, en 1987 et 1988.

Il est ressorti lors de l'enquête du comité de discipline du Barreau que Béliveau se servait de son prestige d'avocat pour emprunter des dizaines de milliers de dollars à plusieurs personnes afin d'investir dans ses entreprises chancelantes.

La Touche Magique TV

NOUVEAU + MALLETTES
BAS PRIX + GRATUITE

SONY



CCD-TR5

CAMÉSCOPE
Le plus petit au monde
• Superposition numérique et déroulement
• Zoom 6:1 à fonction macro
• Obturateur à vitesse variable
• Éclairage minimum 4lux



CCD-F55

RABAIS DE 200\$ ET MALLETTES GRATUITES

CAMÉSCOPE
• Télécommande sans fil RMT-502/lance
• Insertion âge / intervention
• Zoom 8:1 à fonction macro
• Superposition numérique / déroulement / lecture
• Éclairage minimum de 2lux

SUPER BAS PRIX
+ MALLETTES DE TRANSPORT GRATUITES



CCD-F45

CAMÉSCOPE

• Blocage d'automatisme par couvercle coulissant
• Zoom 8:1 à fonction macro
• Obturateur à vitesse variable
• Éclairage minimum de 3lux

SUPER BAS PRIX
+ MALLETTES DE TRANSPORT GRATUITES

La Touche Magique TV

5343, chemin de la Reine-Marie
Stationnement gratuit à l'arrière du magasin

481-2702

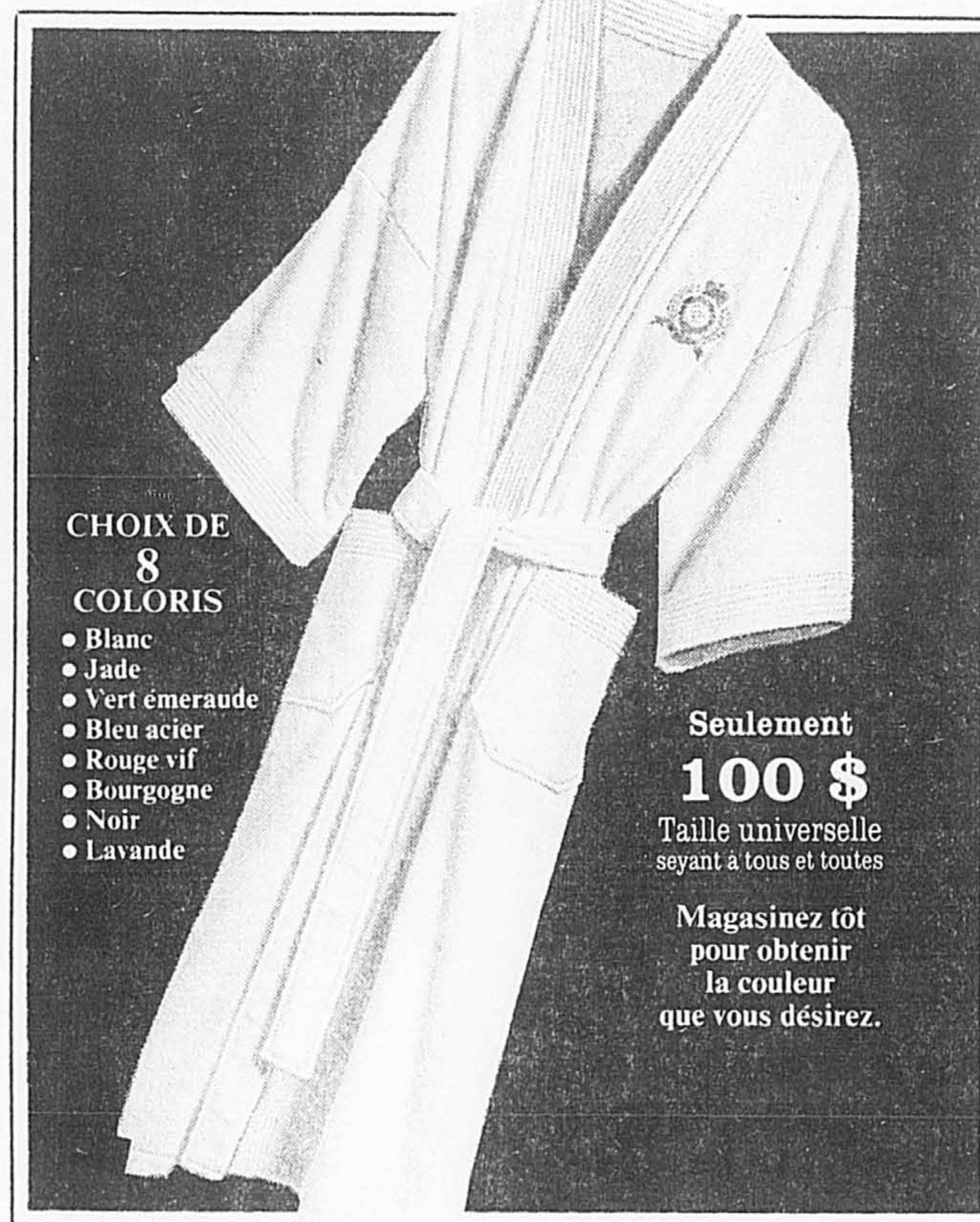
Le service après vente, nous y voyons!

Trouvez vos réponses
Forum de Montréal 3 au 10 juin - entrée libre

MISSION QUÉBEC avec BILLY GRAHAM
présente LEIGHTON FORD

AG • grand luxe •
COLLECTION INTERNATIONALE

Magnifiques peignoirs
en tissu éponge pour hommes et dames
Taille universelle • 8 teintes mode



CHOIX DE 8
COLORIS

- Blanc
- Jade
- Vert émeraude
- Bleu acier
- Rouge vif
- Bourgogne
- Noir
- Lavande

Seulement

100 \$

Taille universelle
seyant à tous et toutes

Magasinez tôt
pour obtenir
la couleur
que vous désirez.

Luxeux tissu éponge, épais et absorbant, pour la
sortie de bain ou simplement la détente.
Un cadeau de choix pour la fête des pères.

Ces élégants peignoirs, de notre collection internationale
AG • grand luxe • sont faits de 90% coton, 10% polyester et
rehaussés de jolies surpiqûres ton sur ton, disposées sur sept
rangées aux poignets, aux poches et tout le long des pans.
L'écusson ajoute la touche finale d'élégance distinctive.



FAIRVIEW •
POINTE-CLARE •
LA PLACE VERTU •
CENTRE ROCKLAND •
960, STE-CATHERINE O. •

• MAIL CHAMPLAIN
BROSSARD •
• PROMENADES ST-BRUNO •
• LE CARREFOUR LAVAL •
• LES GALERIES D'ANJOU •

American Express, Visa, MasterCard, Diners, Carte Blanche, Carte A. Gold & Sons

Créez
une bonne impression
avec



MINOLTA
**5000i
MAXXUM**

LE PLUS
COMPACT AU
MONDE A
MISE AU
POINT
AUTOMATIQUE
AVEC FLASH
INCORPORÉ



489⁹⁵

Seulement avec AF 50mm F:1.7

MINOLTA
**7000i
MAXXUM**

L'APPAREIL
REFLEX LE PLUS
INTELLIGENT ET
LE PLUS
CRÉATIF À MISE
AU POINT
AUTOMATIQUE



Seulement **709⁹⁵**

avec AF 50mm F:1.7
INCLUANT LA GARANTIE PROLONGÉE DE 3 ANS

MINOLTA
**8000i
MAXXUM**

LE PLUS SOPHISTIQUE AUTO-FOCUS
L'appareil
photographique
à mise au
point
automatique



Seulement **949⁹⁵**

avec AF 50mm F:1.7

MINOLTA
**OBJECTIFS
MAXXUM**

28mm f:2.8 **209⁹⁵**
35-80mm f:4.0/5.6 **229⁹⁵**
80-200mm f:4.5/5.6 **269⁹⁵**

MINOLTA
modèle 2000i **159⁹⁵**
modèle 3200i **219⁹⁵**

FLASHES
MAXXUM

MINOLTA
X-9

Seulement

359⁹⁵

avec MD 50mm F:1.7



MINOLTA
X-700

UN APPAREIL REFLEX
ENTIÈREMENT PROGRAMMÉ

Seulement **409⁹⁵**

avec MD 50mm F:1.7

MINOLTA
**FREEDOM
ZOOM 65**



• 35mm à 65mm
• mise au point automatique
• zoom motorisé

Seulement **239⁹⁵**

OBJECTIFS MD MINOLTA

MD 28mm f:2.8 **199⁹⁵**
MD 35-70mm f:3.5 **259⁹⁵**
MD 70-210mm f:4.0 **389⁹⁵**

MINOLTA
**FREEDOM
ZOOM 90**

SUPER VALEUR
— Objectif Zoom motorisé 36mm - 90mm
— Manoeuvre du film totalement automatique



Seulement **349⁹⁵**
Aussi disponible avec DCS DATEUR A **379⁹⁵**

JUMELLES MINOLTA

STANDARD COMPACTES
7X35 EW **99⁹⁵** 7X21 **89⁹⁵**
7X50 EW **129⁹⁵** 8X24 **119⁹⁵**
8X40 EW **109⁹⁵** 10X25 **139⁹⁵**
10X50 EW **129⁹⁵**

LOCATIONS
PHOTOS DE
PASSEPORT
LAMINAGES



RÉPARATIONS
ÉCHANGES
ACCEPTÉS
FINITION DE PHOTOS

5488, rue Sherbrooke ouest
489-8401

1108, boul. de Maisonneuve ouest
844-1766

1197, Place Phillips
866-8761

La STCUM invite les employeurs à distribuer la CAM à leurs employés

AGNES GRUDA

■ La STCUM a entrepris des négociations avec plusieurs grandes sociétés du centre-ville, afin de les inciter à contribuer financièrement à la promotion du transport en commun.

Concrètement, la société de transport souhaite que les principaux employeurs montréalais distribuent la carte d'abonnement mensuel à leurs employés.

Comme c'est déjà le cas à Boston et à Washington, les compagnies intéressées pourraient assumer une partie ou la totalité du

coût de la CAM.

Une première rencontre à ce sujet, avec une dizaine de «gros employeurs» montréalais, a eu lieu vers la mi-mai, a fait savoir à La Presse le directeur de la planification de la STCUM, M. Jacques Fortin.

Parmi les sociétés et institutions ayant participé aux discussions figurent Hydro-Québec, la Banque Nationale, Molson O'Keefe, l'UQAM, l'université McGill et la Ville de Montréal.

Une autre réunion est prévue pour la semaine prochaine, et des expériences pilotes avec les sociétés intéressées pourraient être

amorçées dès l'automne prochain, a dit M. Fortin.

«Il suffirait que trois à quatre sociétés se montrent intéressées pour qu'on commence l'expérience.»

À Boston, a expliqué M. Fortin, la carte d'abonnement mensuel au transport en commun est distribuée exclusivement par les employeurs. Les employés qui optent pour le transport en commun bénéficient de rabais importants — plus de 20 p. cent —, et certaines firmes vont jusqu'à payer la carte, estimant qu'elles économisent ainsi sur les frais de stationnement.

Selon M. Fortin, cette mesure a

eu pour effet d'augmenter d'environ 10 p. cent le nombre d'adeptes du transport en commun dans les entreprises participant au programme.

En concluant une telle entente avec le secteur privé, la STCUM, dont la clientèle tend à s'éffriter depuis quelques années, pourrait

à la fois recruter de nouveaux usagers et établir un «bassin» d'utilisateurs.

Depuis trois ans, la STCUM souffre d'une baisse d'achalandage, qui s'est accélérée l'an dernier, avec une perte de deux p. cent de déplacements comparativement à 1988.

Avant de lancer son programme de collaboration avec les employeurs du centre-ville, la STCUM devra encore étudier son impact fiscal, a indiqué M. Fortin. En effet, selon la loi de l'impôt, les rabais de tarifs consentis aux employés seraient traités comme un revenu imposable.



RADO
Switzerland

Comme une partie de vous-même.

Rado a toujours su utiliser les matières les plus dures et les plus résistantes pour créer des montres d'une beauté qui défie le temps. En particulier la Rado DiaStar Anatom. Elle épouse si étroitement votre poignet que vous la ressentez physiquement comme une partie de vous-même. Boîtier et verre saphir ne rayant pas et étanches. Pour dames et pour hommes. 3750\$—avec bracelet à l'épreuve des rayures et cadran avec diamants. (Autres modèles DiaStar Anatom à partir de 1450\$.)

Au Canada exclusivement chez Birks.

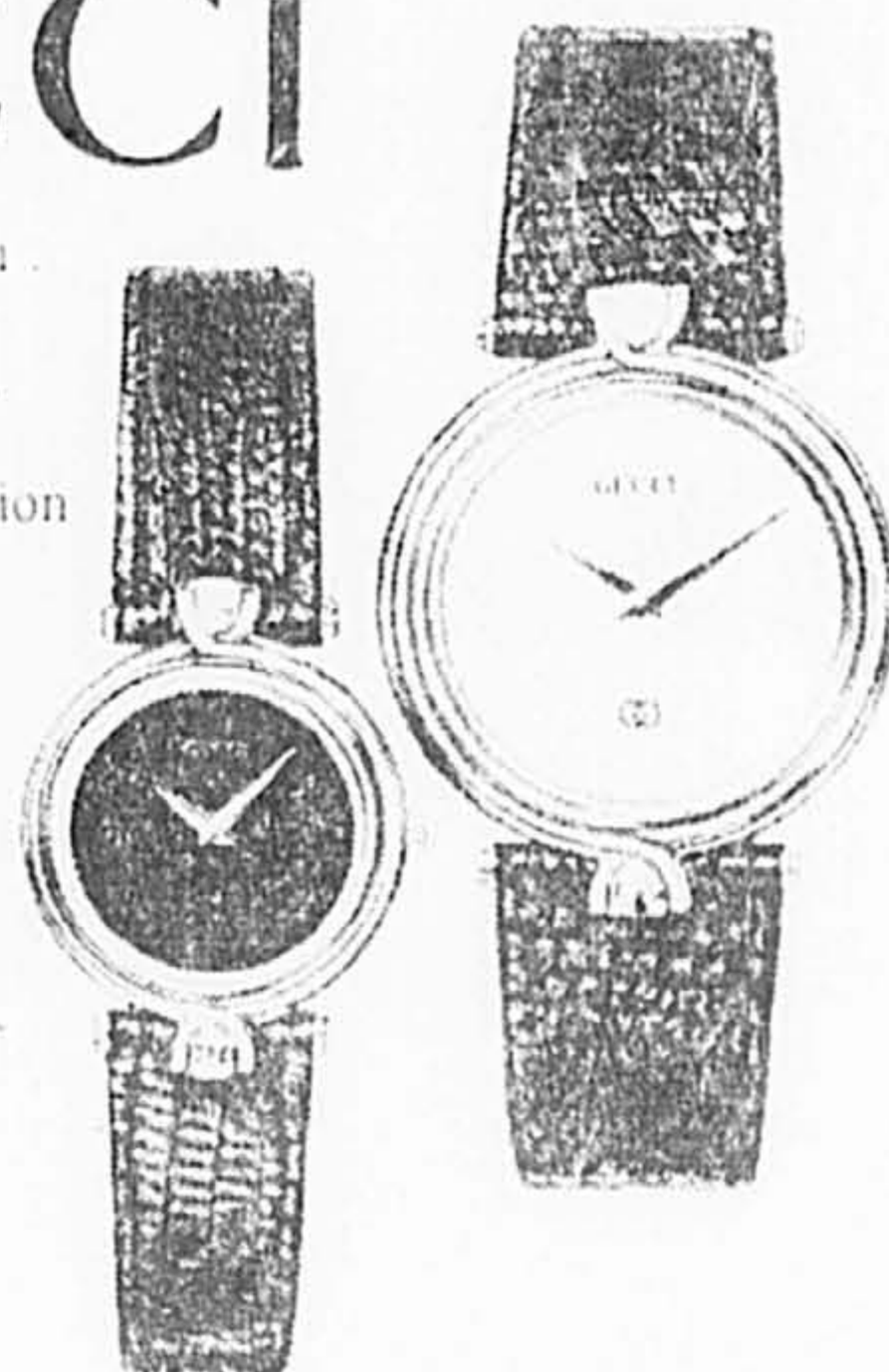
BIRKS

GUCCI

L'élégance moderne du temps. Le modèle 4500 de Gucci pour elle et lui. Race. Unique. Résistant. Mariant boîtier ultra-mince et précision des mouvements au quartz suisse ETA.

Boîtier de ton doré ou argenté. Cadran noir ou champagne. Bracelet en cuir de léopard. 595\$ ch.

- garantie Birks de 2 ans
- certificat pour le remplacement gratuit d'une pile
- gravure gratuite • centres de service dans toutes les grandes villes du Canada
- personnel qualifié



BIRKS

Bovet

CENTRE-VILLE
MONTRÉAL



Venez voir nos collections de vêtements d'été pour hommes de tailles courtes, moyennes, fortes et élancées.

Notre magasin est sis aux

COURS MONT-ROYAL

Entrée Bd de Maisonneuve,
angle Metcalfe
849-9281



Stationnement
au sous-sol ou en face

Retouchez le même jour pour les clients de l'extérieur.

CLUB 402 HOMME

- Costumes importés d'Italie 100% laine
- Coupe exclusive
- Nous avons un tailleur sur place pour vos retouches

1237,
rue de la
Montagne
(3e étage)
Montréal
Tél.: 861-3636

CLUB 402



Joignez l'utile au profitable!



Avec Signature®: le compte qui réunit chèques et intérêt quotidien... progressif.

Finis les transferts pour profiter du meilleur des deux mondes avec le compte Signature de la Banque Royale.

Car vous bénéficiez de toute la commodité d'un compte-chèques combinée à un intérêt quotidien progressif calculé sur chaque dollar de votre compte: plus votre solde est élevé, plus le taux d'intérêt augmente et plus vous en profitez. Et avec nos taux hautement compétitifs, ça, c'est profitable. De plus, le compte Signature simplifie

toutes vos transactions avec ses relevés mensuels et sa protection contre les déconvois. Vous y avez même accès par les guichets automatiques du Libre-service Royal. Voilà qui s'appelle être utile!

Oui, vous pouvez enfin joindre l'utile au profitable. Passez donc vous renseigner sans plus tarder sur notre compte Signature à une succursale de la Banque Royale ou en nous téléphonant. Montréal: 987-8000 Extérieur (sans frais): 1-800-363-3967



BANQUE ROYALE

Les services bancaires les mieux pensés au pays.

Un Nord-Américain sur dix souffre sans le savoir d'anxiété généralisée

JEAN-PIERRE BONHOMME

■ Dix pour cent des citoyens d'Amérique du Nord, environ, souffrent d'une maladie psychiatrique dont ils ne connaissent pas le nom, «l'anxiété généralisée», un malaise qui affecte davantage les anglo-saxons blancs (les wasps) que les autres Américains. C'est ce qu'a révélé hier le Dr Richard Beyer, de l'hôpital Louis-

H. Lafontaine, au Ve congrès mondial d'épidémiologie psychiatrique

Le médecin a expliqué que ce constat a été fait à la suite d'une vaste recherche effectuée auprès de la population de Los Angeles en Californie.

L'étude, à laquelle plusieurs psychiatres ont participé, a été faite selon les règles les plus strictes de l'épidémiologie, auprès de 4000 citoyens de la ville californi-

nienne. Cette population a été séparée en deux groupes, l'un composé de favorisés, comprenant le quartier Marina del Rey, notamment ; l'autre de pauvres, des néocaliforniens d'origine mexicaine.

Le médecin a expliqué à ses collègues que l'existence de ce malaise peu connu est bien réelle, mais que les nouvelles distinctions et définitions psychiatriques tendent à en minimiser l'impact. Selon les nouvelles normes officiel-

les plus libérales de la profession, a-t-il indiqué, de nombreux cas seraient maintenant exclus du traitement.

L'«anxiété généralisée» est un syndrome qui provoque diverses formes de désespoir inexplicable chez des populations.

La recherche auprès des Angelinos, a expliqué le Dr Boyer, a révélé des résultats «surprenants».

Plus la population est blanche, de devant le souche, et riche, possédante, a-t-il signalé, plus l'anxiété est forte. Le taux « d'anxiété généralisée » des populations établies, représentatives des États-Unis, a-t-il précisé, atteint 16 p. cent de la population générale; il n'est que de quatre pour cent chez les Mexicains fraîchement arrivés aux USA. Plus le temps passe, a-t-il signalé, plus l'anxiété augmente.

Le medecin a dit ne pas pouvoir expliquer cet état de fait autrement que par l'acculturation, la disparition, aux USA, des structures emotives rassurantes: celles de la famille et de la collectivité civile et religieuse notamment. Il a dit croire que le nombre des victimes de l'anxiété généralisée, au Québec, est le même qu'aux USA. Il n'a toutefois pu dire si la population de souche est plus atteinte qu'une autre.

Le Dr Boyer a dit que cette forme de maladie mentale se traite. Il a notamment conseillé à ses victimes de s'engager dans diverses thérapies cognitives ou behavioristes et, pourquoi pas, comme nous nous le demandions, de se rendre méditer à l'église de la paroisse.

Un détenu s'évade de Bordeaux

RICHARD FORTIN

■ Denis Miron, 29 ans, n'a pas eu à creuser un tunnel, ni à souder des gardiens, ni à louer un hélicoptère pour s'évader vers 15 h hier du Centre de détention de Montréal (Bordeaux). Il est simplement monté à bord d'une automobile qui l'attendait à la fin de sa journée de travail, comme tout honnête citoyen.

Sous la surveillance d'un seul garde-chiourme, quatre détenus, dont Miron, ont travaillé toute la journée dans un stationnement situé en dehors de l'enceinte de la prison. Le fuyard, un récidiviste plusieurs fois condamné pour divers crimes violents, opérait un chariot élévateur. Il transbordait le chargement d'un camion-remorque dans un autre.

Le travail était fini quand, profitant d'un moment d'inattention du gardien qui refermaient les portes des camions, Miron a pris les jambes à son cou et est monté à bord de la voiture d'un complice qui l'attendait.

L'histoire a créé une certaine confusion administrative. La Sureté du Québec a d'abord jugé bon de remettre l'affaire entre les mains du service de police de la Communauté urbaine de Montréal. La SQ a estimé en effet que l'évasion s'étant produite en dehors des murs de la prison, elle était déchargée de toute responsabilité.

Mais se ravisant, les autorités de la SQ ont repris le dossier. Tard hier soir, des agents ont été dépêchés au poste 41 de la police de la CUM pour prendre possession du rapport de l'enquête dirigée par le sergent-détective André Picotte.

Denis Miron court toujours. La police effectue des vérifications et recherche une automobile Pontiac Grand Prix vieux modèle.

Oka réclame une injonction à l'encontre des Mohawks

**JEAN-PAUL
CHARBONNEAU**

■ Le conseil municipal du village d'Oka a demandé, hier soir, à son conseiller juridique de se présenter aujourd'hui au Palais de justice de Saint-Jérôme afin de réclamer une injonction pour faire lever les barricades que des Mohawks ont installé tout près du terrain de golf.

Le contenu de la requête ne fait pas seulement état des barricades mais aussi de la disparition de la cabane, des banderoles et du nettoyage des lieux occupés depuis la mi-mars.

La communauté autochtone n'a pas répondu comme prévu à la contre-proposition des autorités municipales portant sur un moratoire de trois mois.

« Nous avons été très tolérants nous avons tout tenté pour arriver à une entente avant de donner le mandat à notre procureur », a déclaré à l'issue de l'assemblée du conseil le maire Jean Quellette.

Pour sa part, l'avocat des Mohawks, Me Jacques Lacaille, souligne que la communauté autochtone n'avait pas aimé le contenu du texte de la contre-proposition des autorités municipales. « Les Amérindiens demandent un nouveau délai jusqu'à lundi matin », a-t-il ajouté.

Ce délai est réclamé pour donner le temps, dit-on, de consulter toute la population autochtone. Cette demande a été rejetée par le conseil municipal.

Hier après-midi, le maire Ouellette a discuté avec le négociateur fédéral Yves Désilets, et avec l'représentant du gouvernement provincial, Me Pierre Coulombe. «Je peux vous dire, précise le maire, que nous sommes venus près d'une entente.

Si Me Luc Carbonneau obtient l'injonction réclamée en Cour supérieure, rien ne dit encore que les Amérindiens vont se plier à l'ordonnance du tribunal. A la fin de mi-avril, les autorités municipales avaient obtenu une injonction et celle-ci demeura sur les tablettes.

Donnez à vos Meubles un air de Neuf

pour le
Printemps
appelez

Lucien Jutras et Epargnez

SUR PRÉSENTATION DE CETTE ANNONCE

VOUS OBTIENDREZ **50\$** DE RABAIS

25\$ de rabais sur le rembourrage d'un fauteuil

50\$ de rabais sur le rembourrage d'un canapé et d'un fauteuil

VOUS DÉMÉNAGEZ BIENTÔT?
LUCIEN JUTRAS LIVRERA SANS
FRAIS VOS MEUBLES REMIS À
NEUF À VOTRE NOUVELLE
ADRESSE.

ESTIMATION
VERBALE
GRATUITE

Nord		
Ouest		Est
Sud		

BANLIEUSARDS
LA DISTANCE N'A PAS
D'IMPORTANCE. UNE
ESTIMATION À DOMI-
CILE SANS FRAIS SUP-
PLEMENTAIRE.

6 RAISONS DE FAIRE RÉNOVER VOS MEUBLES

1. Chaque pièce est entiè-
rement démontée.
2. Le cadre de bois est ren-
forcé et, si nécessaire, certai-
ns pièces sont remplacées.
3. Les coussins sont coupés et
ajustés selon le motif choisi.
4. Les tissus sont soigneu-

sement coupés par nos ar-
tisans.
5. Les tissus sont assortis par
une couturière expérimentée.
6. La finition est complétée
avec un grand soin et chaque
meuble est entièrement re-
verifié et emballé pour la li-
vrison.

253-1400
Division de 89117 Canada Ltée

LUCIEN

enr.

2260, St-Clément, Montréal, Québec H1V 3G3

OR Prix du Meilleur Commerce 1990 Le Choix des Consommateurs

AU BON MARCHÉ

Gagnant de la médaille d'or du meilleur commerce dans sa catégorie en 1990.

LE CHOIX DES CONSOMMATEURS!

Papa, Stephen et Richard sont fiers d'annoncer la **VENTE 41^e ANNIVERSAIRE D'AU BON MARCHÉ!** Vous n'avez rien vu encore, des milliers de spéciaux fantastiques dans tous les rayons à travers le magasin. Nous garantissons les plus bas prix à Montréal! Si vous recherchez: stores verticaux ou vénitiens, stores plissés, stores de fenêtre, rideaux, draperies, literie, vaisselles ou accessoires de salle de bain, c'est maintenant le temps de venir chez **AU BON MARCHÉ!** C'est notre plus grande vente anniversaire jamais vue!

VENTE 41^e ANNIVERSAIRE

NOUS FABRIQUONS LES STORES PLISSÉS, VERTICAUX ET VÉNIITIENS QUELLE QU'EN SOIT LA GRANDEUR, PENDANT QUE VOUS ATTENDEZ!

Achetez-en 1, obtenez-en 1 à 1/2 PRIX
Achetez-en 3, obtenez-en 1 DE PLUS GRATUIT
Achetez-en 5, obtenez-en 2 DE PLUS GRATUITS
Achetez-en 7, obtenez-en 3 DE PLUS GRATUITS
SUR LES STORES VERTICAUX, VÉNIITIENS, PLISSÉS ET STORES DE TOILE

TRINGLE DE LUXE GARANTIE À VIE **STORES VERTICAUX**

VERTICAUX EN ALUMINIUM 3" 75" x 84" 34⁹⁹	EXTRA SPECIAL VERTICAUX EN TISSUS (Nappes 75" x 84") 39⁹⁹	VERTICAUX PVC RIGIDES* 75" x 84" POUR PORTE-PATIO 29⁹⁹ l'ens.	VERTICAUX TEXTURES 3 1/2" 75" x 84" 48⁹⁹ l'ens.	VERTICAUX MINI ALUMINIUM 2" EN STOCK 75" x 84" 48⁹⁹ l'ens.
VERTICAUX MINI PVC 2" EN STOCK 75" x 84" 38⁹⁹ l'ens.	VERTICAUX DE LUXE POUR PORTE-PATIO 15" x 84" 4 couleurs DÉCORATIVES 45⁹⁹ l'ens.	TOUT COMPRIS 29⁹⁹ l'ens.	VERTICAUX GROOVER* 75" x 84" 58⁹⁹ l'ens.	VERTICAUX MIROIR DE LUXE 75" x 84" 118⁹⁹ l'ens.

TOUTS NOS STORES VERTICAUX SONT DE 1" QUALITÉ ET NOUS FABRIQUONS N'IMPORTE QUELLE GRANDEUR PENDANT QUE VOUS ATTENDEZ!

STORES HORIZONTAUX PVC 1"

En vinyle de 1re qualité
4 couleurs décoratives

16x45	2 ⁹⁹	16x64	6 ⁹⁹
18x45	4 ⁹⁹	18x64	7 ⁴⁷
20x45	4 ⁹⁹	20x64	7 ⁹⁹
24x45	3 ⁹⁹	24x64	8 ⁹⁹
27x45	4 ⁹⁹	27x64	7 ⁹⁹
28x45	8 ⁹⁹	28x64	13 ⁸⁸
31x45	5 ⁹⁹	31x64	13 ⁹⁹
33x45	10 ⁹⁹	33x64	15 ⁸⁸
36x45	6 ⁹⁹	36x64	10 ⁹⁹
40x45	10 ⁹⁹	40x64	17 ⁹⁹
44x45	11 ⁹⁹	44x64	15 ⁹⁹
48x45	10 ⁹⁹	48x64	14 ⁹⁹
54x45	17 ⁹⁹	54x64	25 ⁹⁹
60x45	13 ⁹⁹	60x64	18 ⁹⁹
64x45	19 ⁹⁹	64x64	24 ⁹⁹
72x45	21 ⁹⁹	72x64	27 ⁹⁹
77x45	23 ⁹⁹	77x64	32 ⁹⁹
PORTE-PATIO		78x64	34⁹⁹

MICRO-STORES HORIZONTAUX PVC 1/2"

«MONTE CARLO»
EN STOCK

18" x 64"	SPECIAL	12 ⁹⁹
20" x 64"	SPECIAL	13 ⁹⁹
22" x 64"	SPECIAL	14 ⁹⁹
24" x 64"	SPECIAL	15 ⁹⁹
26" x 64"	SPECIAL	16 ⁹⁹
27" x 64"	SPECIAL	17 ⁹⁹
30" x 64"	SPECIAL	19 ⁹⁹
33" x 64"	SPECIAL	22 ⁹⁹
36" x 64"	SPECIAL	24 ⁹⁹
40" x 64"	SPECIAL	27 ⁹⁹
48" x 64"	SPECIAL	29 ⁹⁹
54" x 64"	SPECIAL	34 ⁹⁹
60" x 64"	SPECIAL	39 ⁹⁹
64" x 64"	SPECIAL	44 ⁹⁹

STORES HORIZONTAUX*

100% ALUMINIUM

18x45	3 ⁹⁹	18x64	5 ⁹⁹
24x45	7 ⁹⁹	24x64	11 ⁹⁹
27x45	8 ⁹⁹	27x64	13 ⁹⁹
31x45	10 ⁹⁹	31x64	17 ⁹⁹
36x45	13 ⁹⁹	36x64	22 ⁹⁹
40x45	18 ⁹⁹	40x64	25 ⁹⁹
44x45	23 ⁷⁷	44x64	27 ⁷⁷
48x45	25 ⁹⁹	48x64	27 ⁹⁹
60x45	25 ⁹⁹	60x64	36 ⁹⁹

MICRO-STORES HORIZONTAUX 1/2"

100% ALUMINIUM EN STOCK
4 couleurs décoratives

18" x 64"	SPECIAL	24 ⁹⁹
20" x 64"	SPECIAL	26 ⁹⁹
22" x 64"	SPECIAL	28 ⁹⁹
24" x 64"	SPECIAL	30 ⁹⁹
26" x 64"	SPECIAL	34 ⁹⁹
27" x 64"	SPECIAL	39 ⁹⁹
30" x 64"	SPECIAL	42 ⁹⁹
33" x 64"	SPECIAL	46 ⁹⁹
36" x 64"	SPECIAL	49 ⁹⁹
40" x 64"	SPECIAL	52 ⁹⁹
44" x 64"	SPECIAL	56 ⁹⁹
48" x 64"	SPECIAL	62 ⁹⁹
54" x 64"	SPECIAL	69 ⁹⁹
60" x 64"	SPECIAL	74 ⁹⁹
64" x 64"	SPECIAL	79 ⁹⁹

STORES PLISSÉS EN TISSU

LE PLUS GRAND CENTRE DE DÉCORATION AU MONDE

Au Bon Marché

BOUL. MÉTROPOLITAIN
BOUL. TRÉVILLO
BOUL. MICHEL
BOUL. ST-JOSEPH
BOUL. SHERBROOKE EST
BOUL. PÉRIEUX

3500

Couleurs sélectionnées. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

UNE SEULE ADRESSE
3500 boul.
ST-JOSEPH Est
(entre boul. St-Michel et Périeux)
HEURES D'AFFAIRES OUVERT
Lundi au mercredi 9 h 15 à 18 h
Jeudi, vendredi 9 h 15 à 21 h
Samedi 9 h à 17 h

VASTE STATIONNEMENT GRATUIT
259-3500
À l'extérieur seulement composez sans frais 1-800-363-3030

VISA AMERICAN EXPRESS MasterCard TeleCheck

CHÈQUES ACCEPTÉS

Un avocat en conflit d'intérêts avec son client? À la Cour d'appel de trancher

LISA BINSSE

■ Me Daniel Rock était-il en conflit d'intérêts avec l'un de ses clients reconnu coupable de trafic de cocaïne et, si oui, ce conflit a-t-il eu un effet sur l'issue du procès?

Voilà les questions auxquelles trois juges de la Cour d'appel, les juges William Tyndale, Paul-Arthur Gendreau et Michel Proulx, devront répondre au cours des prochains mois dans le cadre d'une procédure préliminaire prise par les trafiquants Conrad Bouchard et Louis Henry, relativement à Me Rock qui à l'époque défendait Henry. Bouchard était représenté par Me Gilles Daude- lin devenu plus tard un associé de Me Rock.

Bouchard, condamné en 1987 à 24 ans de prison pour avoir importé 13 kilos de cocaïne et de complot pour importation, et Henry, condamné à 19 ans de prison, ont décidé d'en appeler du verdict du jury au procès présidé par le juge Jean-Guy Boilard, de la Cour supérieure. C'est dans le cadre de cet appel que cette procédure a été présentée.

Les deux hommes soutiennent qu'ils ne savaient pas qu'un affidavit en vue d'obtenir la permission d'intercepter une conversation téléphonique contenait des allégations de la « participation de Me Rock au complot d'importation » pour lequel ils ont été déclarés coupables.

Ils ont demandé et obtenu de la Cour d'appel la permission de faire interroger les quatre avocats impliqués dans leur cause, Me Rock, Me Daudelin, Me Jean Dury et Me Anne-Marie Lancôt, qui représentaient deux autres accusés dans cette affaire. Ils affirment que les allégations contre Me Rock constitue une preuve nouvelle.

Hier, les deux nouveaux avocats de la défense au dossier, Me Richard Pasquin, qui représente Bouchard, et Me John Philpot, qui défend Henry, présentaient leurs arguments pour convaincre le plus haut tribunal de la province du bien-fondé de leur requête.

Selon Me Philpot, Me Rock avait des intérêts contradictoires avec ceux de son client et il était en conflit d'intérêt. Pour ses raisons il a demandé la tenue d'un nouveau procès.

Me Serge Authier, procureur de la Couronne, a pour sa part soutenu que le tribunal ne devrait pas retenir cette nouvelle preuve, qui n'aurait eu aucun effet sur l'issue du procès, et de rejeter la requête. Selon lui, ce qui a été dit au sujet de Me Rock dans l'affidavit « était mensonger et faux ». Si cela avait été vrai, a-t-il ajouté, il aurait été poursuivi! Il n'a pas expliqué d'où venaient ces allégations. Il est d'avis que Me Rock n'était pas en conflit d'intérêts.

Les trois juges de la Cour d'appel ont pris le tout en délibéré.

Un cautionnement de deux millions \$ exigé de Guy Montpetit par la Cour d'appel

■ Guy Montpetit, l'homme d'affaires de Senneville, a 60 jours pour fournir un cautionnement de 2 millions \$ pour garantir en partie les frais judiciaires encourus lors de son procès civil en Cour supérieure contre un financier japonais et les frais inhérents à l'appel qu'il a interjeté de sa condamnation.

Ainsi en a décidé récemment la Cour d'appel du Québec qui était saisie d'une requête par les avocats représentant Takayuki Tsuru de rejeter l'appel de M. Montpetit qui, disent-ils, aurait un caractère futile, abusif, dilatoire et vexatoire.

Rappelons que M. Montpetit a été condamné en octobre à payer 39 millions \$ à M. Tsuru. Le financier nippon lui avait prêté cette somme en 1987 pour mettre sur pied un laboratoire de haute technologie informatique à Vaudreuil. Le laboratoire n'a jamais vu le jour. À défaut de payer, le juge André Forget, de la Cour supérieure, avait ordonné la liquidation judiciaire des entreprises condamnées conjointement avec M. Montpetit.

L'homme d'affaires québécois était aussi condamné à payer les différents frais inhérents au procès: frais taxables du procès (environ un p. cent de la condamnation), frais de sténographes, frais des deux interprètes qui ont traduit le témoignage de M. Tsuru du japonais à l'anglais.

M. Montpetit a décidé d'en appeler de cette condamnation.

Dans sa récente décision, la Cour d'appel a décidé de ne pas rejeter l'appel, mais d'exiger un cautionnement.

Une première requête pour cautionnement, présentée par les avocats de M. Tsuru, avait été rejetée par un juge de la Cour d'appel. Avec leur demande de casser l'appel, les avocats du financier japonais ont demandé une révision de cette demande.

Dans son récent jugement, le tribunal souligne que le mémoire de frais, non taxé, est de 1570 783,17 \$. Cette somme inclut des honoraires additionnels de 428 950,41 \$. Le tribunal rappelle que les biens de M. Montpetit et des entreprises poursuivies sont sous sequestre ou sous saisies.

Duperron, accusé de quatre viols, sera jugé par neuf hommes et trois femmes

■ C'est par neuf hommes et trois femmes que Raymond Duperron, accusé de quatre viols, sera jugé au Palais de justice de Saint-Jérôme. Ils ont commencé à entendre la preuve de la poursuite représentée par Me Michel Maurice, hier après-midi. Le procureur a expliqué que sa preuve portera essentiellement sur le témoignage des quatre femmes victimes d'attaques sexuelles.

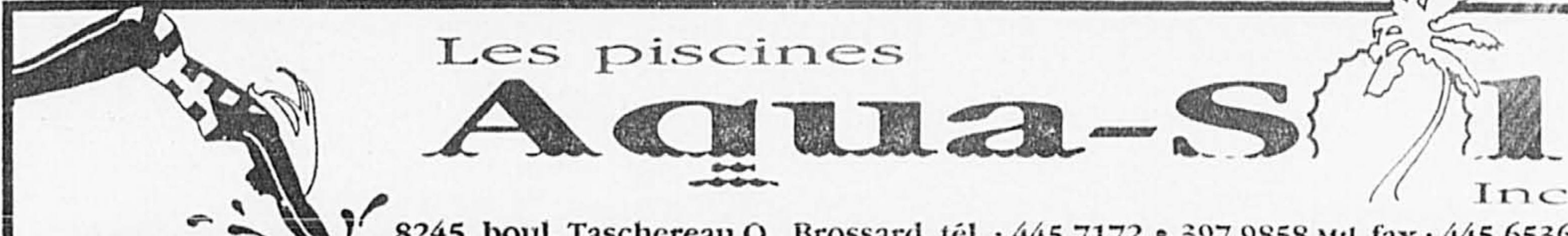
Tous ces crimes ont été commis, en décembre et janvier, à peu près de la même façon: après avoir pénétré par effraction dans l'appartement de sa victime, le suspect la violait parfois sous la menace d'un couteau. Les attentats a été commis dans des maisons de rapport de Saint-Eustache et de Boisbriand.

Il faudra environ deux jours à Me Maurice pour présenter sa preuve devant le juge Pierre Viau,

de la Cour supérieure. Duperron, 35 ans, est représenté par Me Francine Chartrand.

Procès de Miron pour meurtre

■ Le juge Bruno Cyr, de la Cour du Québec, a envoyé, hier, Serge Miron à son procès pour meurtre au premier degré relativement à la mort de sa concubine France Bazinet. La victime a été tuée le 11 mai, à Lanthier, d'une décharge de fusil dans une histoire qui semble être un autre cas de violence conjugale. Le couple se disputait pour la garde de leur enfant. C'est Me Gilles Lahaie qui représente le ministère public au Palais de justice de Saint-Jérôme, tandis que Me Carol Richer, de l'aide juridique, agit en défense.



Les piscines Aqua-Sol Inc.

8245, boul. Taschereau O., Brossard, tél. : 445 7172 • 397 9858 Mt, fax : 445 6536

Piscine 15' x 30'

Béton soufflé

13 995\$

Financement sur place

sans intérêt

payer en 91

Piscine en acier • vinyle

9 995\$

• Durable • Forme au choix

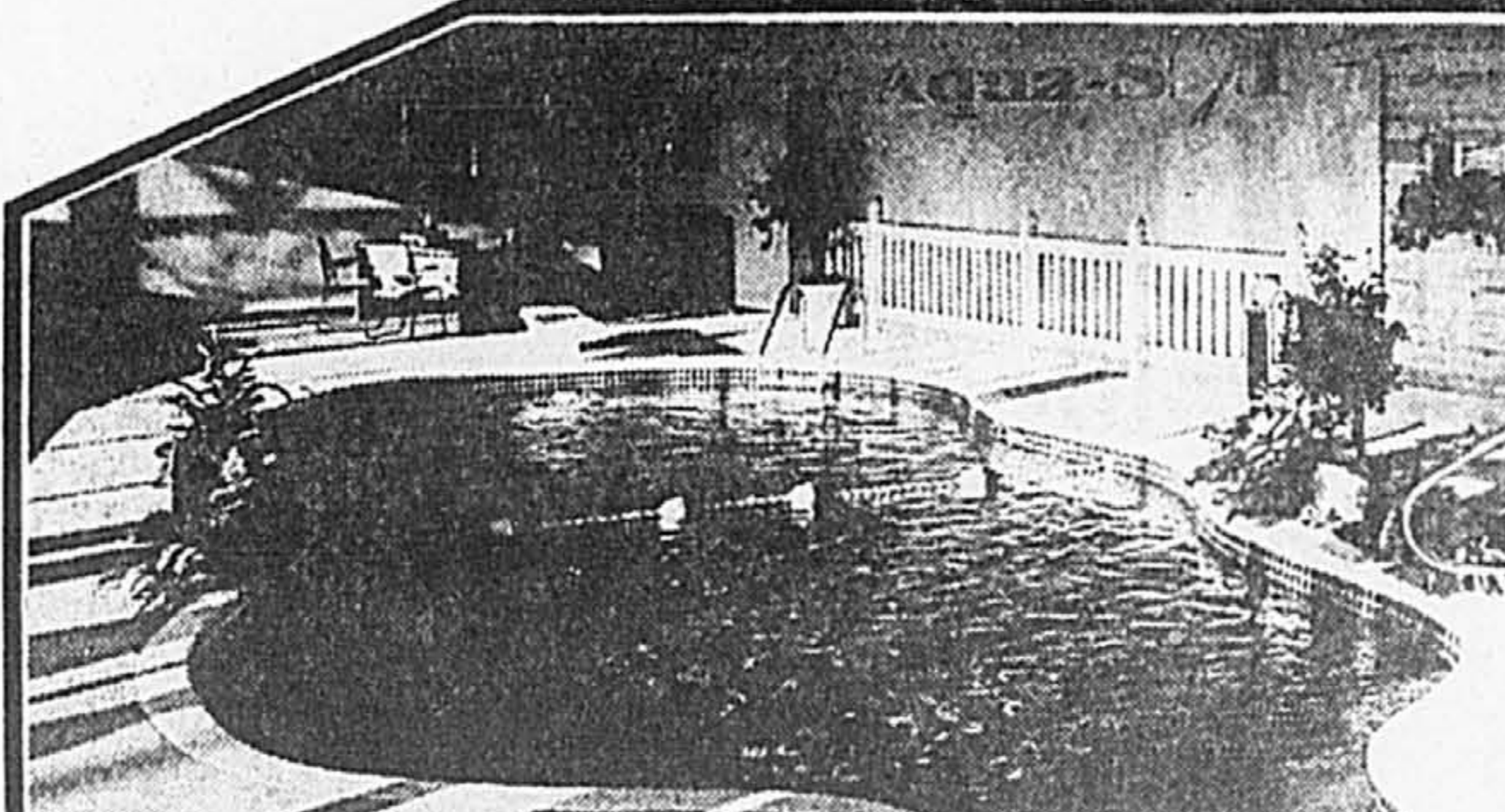
• Fabriquée selon votre «Design»

• La solidité du béton et

notre expérience sont VOS GARANTIES

Équipements, installation

et trottoirs inclus



Lundi au vendredi 9 h 30 à 21 h 00

Samedi 9 h 00 à 17 h 00

Dimanche 11 h 00 à 17 h 00



GAZAILLE Construction et Les Piscines Aqua-Sol

vous offrent une résidence neuve, gazonnée et une piscine creusée à un prix jamais vu.

Informez-vous :

Pierrefond : 684 3090, D.-D.-O. : 684 2467, Île Perrot : 453 0479

PERSONNE NE BAT VOTRE CONCESSIONNAIRE CHRYSLER.

SUNDANCE ET SHADOW



IRRÉSISTIBLES !

Les Plymouth Sundance et les Dodge Shadow sont vraiment irrésistibles! La preuve: 50 % des gens qui en font l'essai en achètent une. Pour un temps limité seulement, vous obtiendrez un rabais spécial de plus de 600\$ sur l'ensemble jeunesse sport. En plus, on vous offre, sans frais supplémentaires, la transmission automatique ou le climatiseur. Et vous, pourrez-vous résister à une offre aussi irrésistible?

***Rabais garanti de 750\$ ou financement du fabricant.**

L'ensemble jeunesse sport ajoute aux plaisirs de l'été!

Toit ouvrant
Radio-cassettes AM-FM stéréo avec 4 haut-parleurs
Moteur 2,5 litres à injection électronique, pour plus de puissance
2 rétroviseurs à commande intérieure
Dégivreur de lunette arrière
Console complète
Carpettes

†PDSF

VOTRE PRIX AVEC RABAIS

VOTRE ÉCONOMIE

1 966\$

1 322\$

644\$

Achetez ou louez chez votre concessionnaire Chrysler.

†Prix de détail suggéré par le fabricant

GARANTIE 3/15

*Tous les détails chez votre concessionnaire. Voitures 2 ou 4 portes offertes sans frais supplémentaires. Bandes décoratives offertes moyennant un supplément. Garantie de 7 ans ou 115 000 km sur le groupe motopropulseur des voitures construites en Amérique du Nord. Possibilités de franchise. Offre d'une durée limitée.

CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE CHRYSLER DODGE PLYMOUTH DE VOTRE RÉGION.



PERSONNE.



GRANDE VENTE APRÈS RÉNOVATION DE COPIEURS TOSHIBA

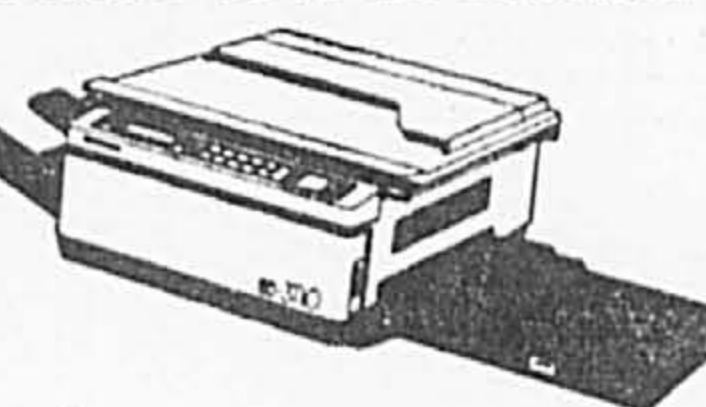
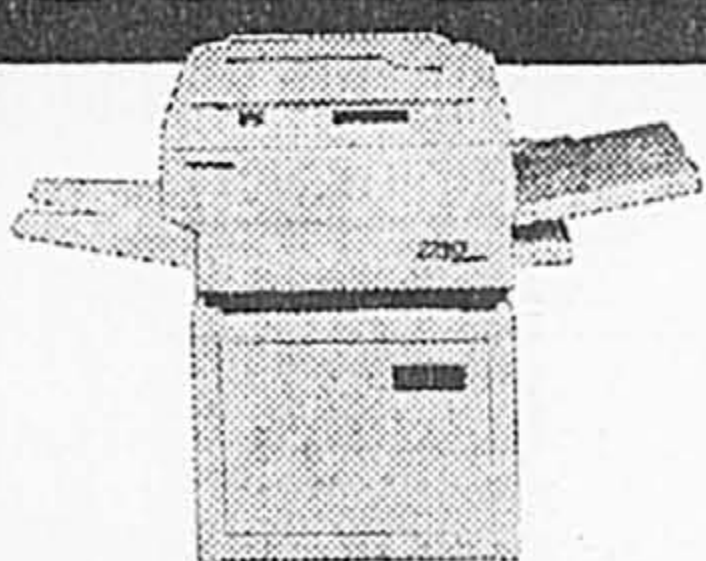
RABAIS de 1 000\$

Appareils de démonstration et d'occasion.

TOSHIBA
À partir de **995\$**

Plusieurs modèles disponibles.

DMD Ltée
Équipement de bureau



3535, rue Rouen Est
Montréal, Québec
Télécopieur: 527-1381

527-2381

HÂTEZ-VOUS, LE SOLDE PREND FIN SAMEDI!

Encore 3 jours de sérieuses économies.

Notre grand solde de sofas prend fin samedi...
30%, 40% et 50% de rabais sur nos sofas et fauteuils les plus populaires.

FRANKLIN - DE 30% À 50% DE RABAIS

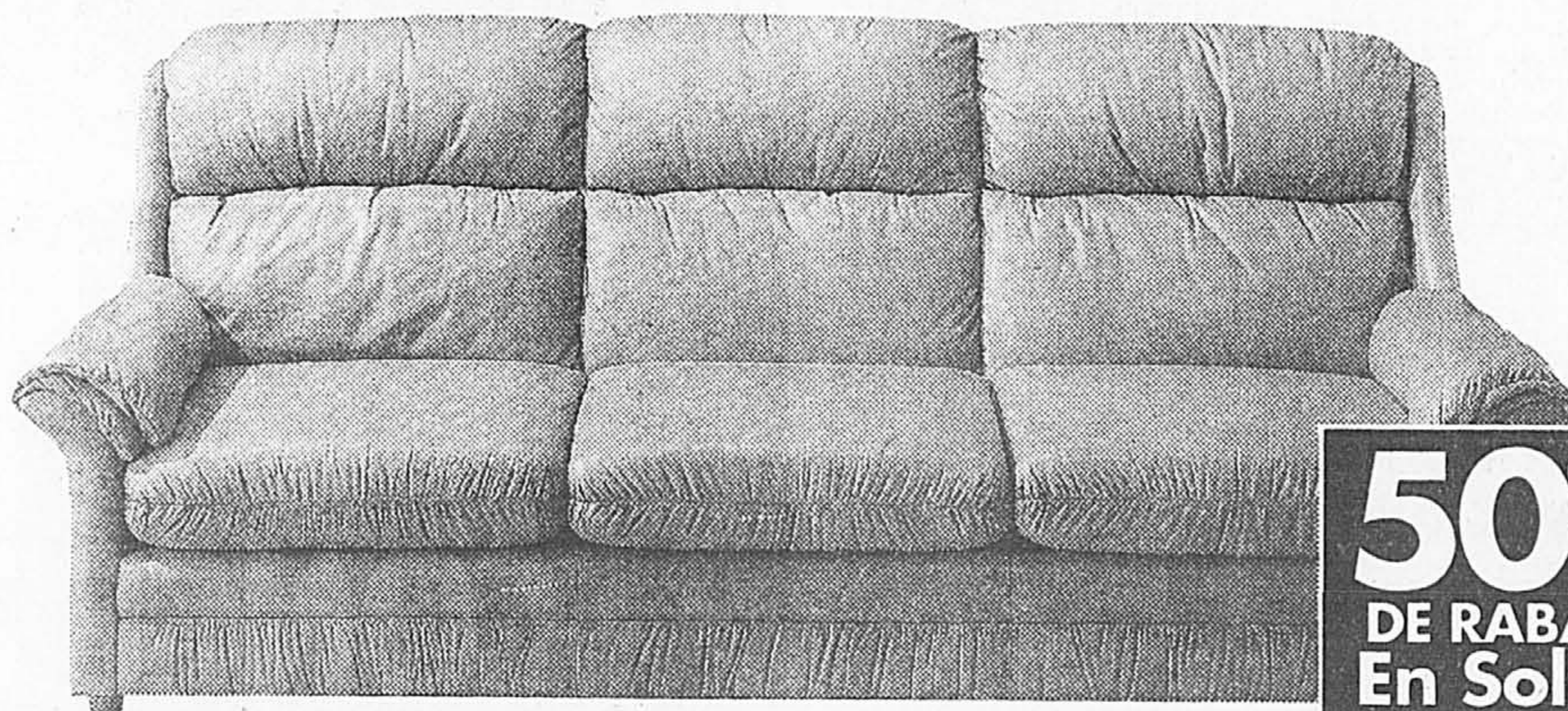
Sofas, causeuses et fauteuils à oreilles traditionnels, à motif floral et campagnard. Rouge vin, vert menthe et sarcelle. 79 disponibles. Cour. de 629,95 à 1 099,95,

Vente de **319 \$ - 699 \$**

JAYMAR - 30%, 40%, 50% DE RABAIS

Sofas, causeuses, fauteuils et sofas sectionnels contemporains en tissu ou en cuir. En noir, lavande et sarcelle. 57 disponibles. Cour. de 819,95 à 5 199,95.

Vente de **489 \$ - 2 599 \$**



50%
DE RABAIS
En Solde
1 149 \$

SKLAR PEPPLER-50% DE RABAIS. Sofa en cuir marine au style classique. 37 sofas disponibles. Cour. 2 299,95, **Vente 1 149 \$.**
56 causeuses disponibles. Cour. 1 899,95, **Vente 949 \$.**
34 chaises longues disponibles. Cour. 1 699,95, **Vente 849 \$.**



40%
DE RABAIS
En Solde
539 \$

SEALY-40% DE RABAIS. Sofa bourgogne aux accoudoirs arrondis et aux pattes de style Parson. 31 disponibles. Cour. 899,95, **Vente 539 \$.**

SEALY - DE 30% À 40% DE RABAIS

Sofas, causeuses, fauteuils, sofas sectionnels et sofas-lits aux lignes d'aujourd'hui. En beige, brun, bourgogne, noir et autres. 200 disponibles. Cour. de 549,95 à 1 199,95,

Vente de **379 \$ - 839 \$**

ENGLAND CORSAIR - DE 30% À 40%

Sofas, causeuses, fauteuils, sofas sectionnels inclinables et sofas-lits. En bleu, brun, avec garniture en bois. 187 disponibles. Cour. de 459,95 à 2 699,95,

Vente de **279 \$ - 1 599 \$**

ITAL DESIGN - 40% DE RABAIS

Sofa sectionnel en cuir de 3 morceaux importé. En noir. 23 disponibles. Cour. 3 299,95.

Vente **1 999 \$**

PEMKAY - 30%, 40%, 50% DE RABAIS

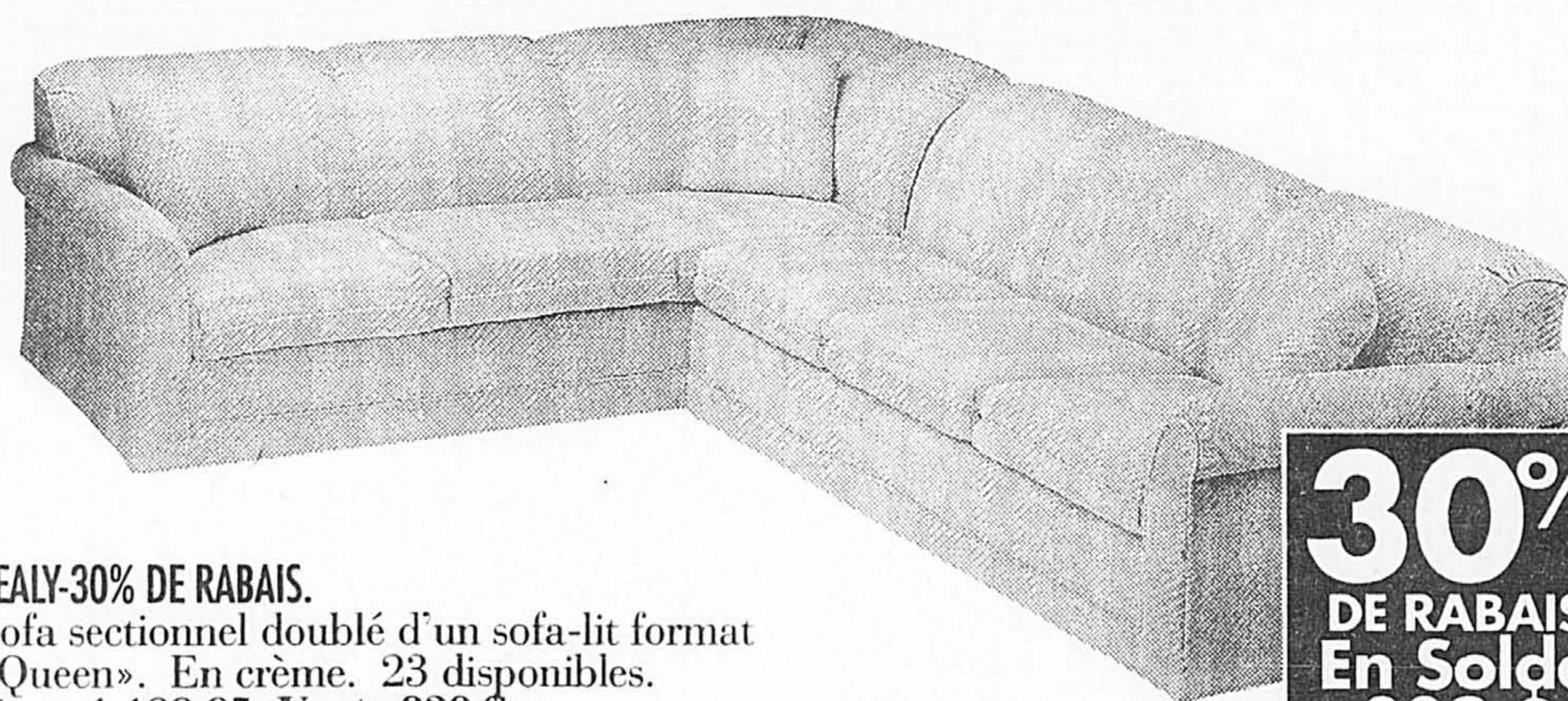
Sofas, causeuses, fauteuils et fauteuils à oreilles aux lignes traditionnelles et contemporaines. Couleurs riches et variées, rayures et lavende. 141 disponibles. Cour. de 429,95 à 999,95,

Vente de **249 \$ - 599 \$**

BAUHAUS - DE 30% À 40% DE RABAIS

Sofas, causeuses et sofas-lits confortables au goût contemporain. En beige, brun, gris et noir. 42 disponibles. Cour. de 699,95 à 939,95,

Vente de **419 \$ - 589 \$**



30%
DE RABAIS
En Solde
839 \$

SEALY-30% DE RABAIS.

Sofa sectionnel doublé d'un sofa-lit format «Queen». En crème. 23 disponibles. Cour. 1 199,95, **Vente 839 \$.**

40% DE RABAIS SUR CHAIRES DE SALLE À MANGER

Plus de 1 150 chaises de salle à manger signées TONON, POTOCCO, MARBEYA et LANE. Cour. de 219,95 à 559,95,

Vente de **129 \$ - 329 \$**

**NE MANQUEZ PAS CES SPÉCIAUX
AINSI QUE CEUX QUE NOUS VOUS
OFFRONS EN MAGASIN! QUANTITÉS
LIMITÉES. HÂTEZ-VOUS POUR
UN MEILLEUR CHOIX.**

*Les quantités varient selon les magasins.



VOTRE CHOIX DE FINANCEMENT	
OPTION #1	Aucun paiement avant le 3 oct. 1990 Aucun intérêt Aucun paiement initial Financement avec approbation de la banque. Achat minimum de 750 \$.

Meubles Pascal

Pascal Ouest
Centre d'achats Le Bazar,
3600, Côte Vertu Ouest
336-7170

Pascal Est et le nouveau Centre de
Liquidation Meubles Pascal
À l'ouest des Galeries d'Anjou,
6800, Jean-Talon Est 254-4971

VOTRE CHOIX DE FINANCEMENT	
OPTION #2	Aucun paiement initial Avantage du Taux Préféréntiel Paiement en 24 versements mensuels consécutifs Égroux ou Taux Préféréntiel. * Exemple: Taux préférentiel Banque de Montréal en date du 7 juin 1990 - 14,75 % par année.
Achat min. 750,00 \$	Coût de crédit 120,72 \$
24 versements de 36,28 \$	Debourse total 870,72 \$

* Sous condition d'approbation du crédit bancaire.
Ce mode de financement est basé sur un taux d'intérêt équivalent au taux préférentiel, tel que fixé par la Banque de Montréal, en date du premier jour ouvrable de chaque mois.

Le service «afficheur» porte atteinte à la vie privée

DANIELLE BONNEAU

■ Le service d'affichage des numéros de téléphone des abonnés de Bell Canada, tel qu'autorisé par le CRTC, porte atteinte au droit à la vie privée, déplorent l'ACEF-Centre de Montréal, la Fédération nationale des associations de consommateurs du Québec (FNACQ) et la Ligue des droits et libertés.

Les trois organismes, réunis en conférence de presse, hier, demandent au CRTC de réviser sa position et d'assortir au service «afficheur» un service de blocage des appels gratuits.

Si aucun changement n'est apporté, les abonnés, pour éviter que leur numéro de téléphone ne soit affiché sur l'écran du téléphone de la personne appelée, devront utiliser les services de la téléphoniste. Chaque fois, il leur en coûtera 75¢, et ce, qu'ils aient ou non un numéro de téléphone confidentiel.

Dans sa décision, rendue le 9 mai dernier, le CRTC a fait une seule exception: les centres d'hébergement pour femmes en difficulté. Or les regroupements québécois et ontariens de centres d'hébergement refusent de s'entendre avec Bell sur ce sujet.

«C'est absurde qu'on doive payer pour préserver sa vie privée, a souligné Elizabeth Harper, membre du comité exécutif du Regroupement provincial des maisons d'hébergement et de transition pour femmes victimes de violence. A quoi cela sert, alors, d'avoir un numéro confidentiel?»

Les femmes victimes de violence, fait-elle remarquer, ne demeurent que pendant un certain temps dans les centres d'hébergement. Plusieurs, aussi, n'utilisent pas leurs services. Ces femmes, qui pour la plupart ont de faibles revenus, téléphonent donc de chez elles.

«Le CRTC a suggéré que les femmes utilisent une cabine téléphonique, poursuit-elle. Est-ce possible le jour, quand on a trois ou quatre enfants, ou encore le soir, quand les enfants dorment et qu'on souhaite régler des questions hors de leur présence?»

Un répondeur, affirment-ils, offre les mêmes avantages que le service «afficheur»: à un coût bien moindre. D'après eux, même un répondeur de 75 \$ peut faire l'affaire. Cependant, un répondeur de bonne qualité ayant la fonction de sélection d'appel coûte 170\$. Le coût annuel, amorti sur cinq ans, s'élève donc à 34\$. Si on ajoute les frais d'un ligne confidentielle (48\$), le tout revient à 82\$ par année.

La location de l'appareil Maestro (5,75\$ par mois, donc 69\$ par année), les frais d'installation (14\$) et le service «afficheur» (4,75\$ par mois), s'élèvent à 140\$ la première année. Pour ceux désirant conserver leur anonymat, il faut ajouter à cela les frais de ligne confidentielle (4,05 par mois, donc 48\$ par année) et 75¢ à chaque fois qu'ils font appel au service de blocage (10 appels par semaine, ainsi, totalisent 390\$ par année). Le coût annuel s'élève à 578\$.

Les trois organismes ont demandé au CRTC de réviser sa décision et espèrent recevoir une réponse au cours de l'été. Ils ont également fait une demande de sursis, pour que Bell retarde l'implantation de ses services de gestion des appels. Ceux-ci devraient être disponibles sous peu à Québec, Hull et Ottawa. Ils devraient être introduits à Montréal et Toronto en 1991.

25 000 \$ de marchandises volées

■ Un livreur, qui avait été enlevé à la pointe du couteau vers 9h30 hier, a été retrouvé menotté dans son camion moins de deux heures plus tard derrière de 475 rue Bridge, dans le quartier Pointe-Saint-Charles.

La victime, Gilles Olivier, 35 ans, avait garé son véhicule dans une ruelle attenante au 6252 rue Monk, quand deux individus dans la vingtaine l'ont attaqué. Le camion de cinq tonnes, propriété du grossiste en marchandises d'épicerie Brault-Clément de LaSalle, a été vidé de son contenu, constitué essentiellement de cigarettes, de vin et de friandises d'une valeur de 25 000 \$.

M. Clément a été légèrement blessé au majeur droit par un des ravisseurs. C'est un appel anonyme logé à un quotidien de la métropole qui a permis aux policiers de localiser le véhicule volé.

Les sergents-détectives François Denomé et Denis Rancourt du poste 22 de la police de la Communauté urbaine de Montréal ont été chargés de l'enquête.

La «maison évolutive» n'a pas sa place en banlieue

MARYSE BÉRUBÉ

■ Les acheteurs de la «maison évolutive» auront bien des difficultés à trouver un terrain pour ériger cette résidence qui peut être construite pour environ 40 000 \$.

Plusieurs municipalités de la région de Montréal ont en effet confirmé hier que cette maison ne répond pas à leurs règlements de zonage. Sa superficie de 1 000 pieds carrés répartis sur deux étages n'est pas la source du problème. C'est sa largeur — à peine 14 pieds — qui fait problème.

A Mascouche et Le Gardeur, les

normes imposent ainsi que tout bâtiment principal, sans compter le garage, ait une façade d'au moins 6 mètres. Ce qui équivaut à 19,68 pieds. A Varennes et Saint-Eustache, les autorités municipales exigent un minimum de 7,5 mètres, laissant encore moins de chance aux futurs résidents. Des règlements semblables existent également à Montréal et à Toronto.

Même si la petite maison était construite en rangée, elle serait encore inacceptable car ce type d'habitation est réglementé de la même façon que les demeures individuelles. Seul un amendement aux règlements de zonage pour

rait permettre l'installation d'une «maison évolutive».

La «maison évolutive» a été conçue par deux architectes de l'université McGill. C'est une résidence économique dont on peut visiter un modèle sur les terrains de l'institution. Elle mesure 14 pieds sur 35. On y trouve une salle de séjour, une cuisine et une salle de bain au rez-de-chaussée, ainsi que deux chambres à coucher à l'étage. Le «modèle de base» peut être construit pour 40 000 \$.

En investissant un peu plus, l'acheteur peut y rajouter un balcon, un sous-sol ou un grenier. Les planchers de bois franc, le tapis et les murs additionnels

sont aussi en option. La Cadillac de la «maison évolutive» coûte 57 000 \$.

A cause de ses dimensions réduites, le coût de construction d'une résidence de ce type est de moitié inférieur à celui d'une maison traditionnelle. Sa petite superficie permet aussi d'économiser sur les frais de chauffage et d'entretien.

Ses concepteurs croient avoir inventé un petit logis parfait pour la ville. Mais il semble que Montréal et sa banlieue ne sont pas prêtes à les accueillir pour le moment, au grand dam des gagnepetit désireux de devenir propriétaires à bon compte.

PÉROU
ELECTIONS PRÉSIDENTIELLES 1990
DEUXIÈME TOUR

DATE: LE DIMANCHE 10 JUIN 1990
LIEU: CONSULAT GÉNÉRAL DU PÉROU
550, RUE SHERBROOKE OUEST
BUREAU 376, MONTREAL
8H30 à 16H

HEURES: 8H30 à 16H
CONDITION: LIBRETA ELECTORAL DELIVREE AU
REQUISITO: CONSULAT GÉNÉRAL DU PÉROU A
MONTREAL AVANT LE 10 DECEMBRE
1989

CONSULAT GÉNÉRAL DU PÉROU

PERU
ELECCIONES PRESIDENCIALES 1990
SEGUNDA VUELTA

FECHA: DOMINGO 10 JUNIO 1990
LUGAR: CONSULADO GENERAL DEL PERU
550 SHERBROOKE OESTE
OFICINA 376, MONTREAL
HORARIO: 8H30 A 16:00 HORAS. SIN PROR.
ROGA

REQUISITO: LIBRETA ELECTORAL EXPEDIDA POR EL
CONSULADO HASTA EL 10 DICIEMBRE
1989

CONSULADO GENERAL DEL PERU

SONY
POUR LES PLAISIRS DE L'ÉTÉ

OFFRE DE MALLETTE EN PRIME
Handycam
SONY
RENSEIGNEZ-VOUS

UNE MALLETTE HANDYCASE POUR VOTRE HANDYCAM À L'ACHAT D'UN CCD-TR5, CCD-F45, CCD-F55 ou CCD-F33.

CCD-F45
● Blocage d'automatisme par couvercle coulissant
● Zoom 8:1 à fonction macro
● Obturateur à vitesse variable
● Éclairage minimum de 3 lux
Rabais de 100\$
GRATUIT MALLETTE DE TRANSPORT

CCD-TR5
LE PLUS PETIT CAMÉSCOPE DU MONDE
● Superposition numérique et déroulement
● Zoom 6:1 à fonction macro
● Obturateur à vitesse variable
● Éclairage minimum de 4 lux
RABAI 200\$
GRATUIT MALLETTE DE TRANSPORT

CCD-F55
● Télécommande sans fil RMT-502/LANCS
● Insertion à l'intervention
● Zoom 8:1 à fonction macro
● Superposition numérique/déroulement/lecture
● Éclairage minimum de 2 lux
NOUVEAU MODÈLE
GRATUIT MALLETTE DE TRANSPORT

CCD-F33
● Objectif zoom à rapport 6:1 avec macro
● Obturateur à vitesse variable: 1/60, 1/100, 1/250, 1/1000, 1/2000 et 1/4000
● Mise au point manuelle/automatique à travers l'objectif
● Niveau de blanc automatique à travers l'objectif (préréglage/maintien)
● Iris automatique
● Éclairage minimum 4 lux
NOUVEAU MODÈLE

ÉTUI RIGIDE INCLUS
TOUT NOUVEAU

SONY - 8 MM, LES CAMÉSCOPIES LES PLUS VENDUS AU CANADA

Ateliers Électroniques Brosseau
3256, boul. Grande-Allée
Saint-Hubert
678-3430
31, rue Evangéline, Granby
378-0139
8025, boul. Taschereau ouest
Brossard
443-4488

Fortin A. T.V. Inc.
47, rue Fleury ouest
Montréal
381-9261

Perron & Gagné TV
3774, boul. Lévesque
Chomedey, Laval
681-6466

La Maison du Son M.D.S.
1843, rue Mont-Royal est
Montréal
523-1101

Marcel T.V.
587, Notre-Dame
Repentigny
581-8503

André Gagnon & Fils
Électronique
1001, St-Georges
St-Jérôme
432-9022

La Brasserie Labatt ltée est très fière de vous présenter sa nouvelle bière désalcoolisée; la Labatt .5. Pur chef-d'oeuvre de notre maître-brasseur, la toute nouvelle Labatt .5 est obtenue à partir d'un procédé révolutionnaire de désalcoolisation

appelé «Osmose inverse». Ce procédé unique est le seul qui répond aux très hautes normes de qualité de la Brasserie Labatt lorsqu'il s'agit du goût riche et des qualités nutritives d'une bonne bière. Après

LABATT .5
ENFIN!

UNE GRANDE BIÈRE DÉSALCOOLISÉE!

un brassage complet qui amène la bière à maturité, nous retirons lentement l'alcool du liquide sans toutefois en extraire les éléments qui

assurent la saveur unique d'une grande bière de qualité supérieure. La nouvelle Labatt .5 est une bière à moins

de 0,5 % d'alcool par volume et brassée selon la grande tradition Labatt. Enfin! Une nouvelle bière pleine, mature et qui a du caractère. Enfin! Une grande bière désalcoolisée, la nouvelle Labatt .5.



Maintenant en vente dans le Grand Montréal!

Et très bientôt, ailleurs au Québec!